«Bridge Standard International» https://canadabridge.org

CHAPITRE 9

RÉPONDRE AUX OUVERTURES ET DÉCLARATIONS FORTES

(25-10-24)

INTRODUCTION

Le fait de posséder une *Main Forte*, c'est-à-dire une main hors norme n'est pas un gage de succès en soi, dans le sens que **cela n'aide pas pour jouer au-dessus de la moyenne**. Pourquoi?

En premier, parce que l'on est porté à négliger l'importance d'apprendre un langage élaboré vu l'idée préconçue qu'il est plus difficile pour les opposants de s'immiscer dans les enchères lorsque notre équipe détient la grande majorité des points.

L'autre idée préconçue très répandue et étonnamment fausse est la croyance que «Plus une équipe détient un pointage élevée, plus il y a de l'espace dans l'échelle des enchères pour communiquer».

Autrement dit, ce manque de considération a eu dans le passé un effet très réducteur sur les communications pour les enchères de *Main Forte*, C'est pourquoi le langage Standard est plutôt expéditif, sinon simpliste et peu performant pour réussir à dépasser la moyenne.

D'où le consensus par résignation: *«Pourquoi faire compliquer quand c'est pareil pour tout le monde!»*

9.1 - 1

«Bridge Standard International» https://canadabridge.org

En somme, les *Mains Fortes* (Déclarations et Ouvertures) doivent être approchées de la même manière que pour la recherche de chelem, soit :

« Trouver des **dénominateurs communs** qui s'harmonisent entre eux et avec l'ensemble du système Standard "amélioré" pour créer un minimum de règles et conventions tout en permettant un maximum de descriptions de **mains efficaces**. »

Le PREMIER DÉNOMINATEUR COMMUN des *Mains Fortes* est la présence du concept de *MAIN SPÉCIFIÉE* (ou *suite spécifiée*) dans le système Standard *amélioré* à la Majeure cinquième .

Ce concept été introduit dès le début de l'enseignement du bridge. Sa pertinence fait ses preuves dès l'apprentissage:

- dans les nombreuses *Première enchère* comme les **Ouverture et Surenchère** d'ouverture faible au niveau 2, 3 et 4, *Inusité* ... (Chap. 1);
- dans certaines déclarations après Ouverture au niveau 1 SA (Chap. 10);
- en réponse après l'Ouverture Standard au niveau 1 à la couleur (Chap. 3);

Le but d'exiger la possession d'une suite (couleur) spécifiée d'une longueur prédéterminée dans ces catégories d'enchères est de pouvoir établir un système de réponse qui soit efficace et harmonisé pour tous les types d'enchères. Donc, un apprentissage et un usage plus facile parce que les principes sont basés sur une logique commune qui procure un degré d'efficacité au plan descriptif, donc beaucoup plus performant.

**

Le **Chapitre 9** va traiter spécifiquement des différents **systèmes réponses aux Mains Fortes** (ce sujet a été initié au Chapitre 3 lors de l'apprentissage des conventions REDEMANDE À SAUT et SAUT-CHANGEMENT DE COULEUR).

Il sera évidemment aussi question d'opter pour un système structuré pour répondre aux OUVERTURES FORTES AU NIVEAU 2 À LA COULEUR.

<u>9.1</u> -2

«Bridge Standard International» https://canadabridge.org

Pourquoi est-il nécessaire d'avoir des systèmes de réponse plus élaborés pour les *Mains Fortes*? Parce que les *Ouvertures et Déclarations Fortes* **obstruent** l'espace dans l'échelle des enchères, il faut alors à récupérer l'espace perdu et par conséquent utiliser un langage qui soit réellement efficace pour arriver à produire un très grand nombre de descriptions.

D'où la nécessité d'avoir <u>au départ</u> des **exigences très précises** afin de développer par la suite un système de réponse bien structuré afin d'utiliser judicieusement l'espace et ainsi permettre plus de précision, donc plus de performance.

Comme il est incontournable de réserver des contextes d'enchères spécifiques pour identifier les *Mains Fortes* et pouvoir ainsi consécutivement donner une signification spécifique à certaines enchères, il demeure primordial de maintenir une harmonisation de l'ensemble de toutes les règles et conventions.

Ainsi, pour avoir une meilleure perspective des différents systèmes de réponses et pour en facilité l'apprentissage, il est indiqué de revoir les Conventions 3.9, 3.10 et 3.11 du CHAPITRE 3 pour comprendre la logique entre les critères de contexte, les exigences et les systèmes de réponse.

En conclusion, il y a un continuum logique entre les différentes réponses faisant suite aux *Ouvertures Faibles*, les *Redemandes à saut*, les deux catégories de *Saut-changement de couleur* et aux *Ouvertures Fortes*.

La première Déclaration Forte ou *Main Forte* qui est étudiée au point suivant mérite votre attention parce que son incidence est relativement fréquente et parce qu'elle explicite bien le **dénominateur principal** qui permet de gérer méthodiquement chacun des systèmes de réponse spécifique aux différentes Déclarations Fortes.

«Bridge Standard International» https://canadabridge.org

9.1

LA REDEMANDE À SAUT

INTRODUCTION

La REDEMANDE À SAUT se définit par la **répétition** à saut au niveau 3 de la suite d'ouverture ou de la réponse. Cette convention s'applique donc <u>aussi bien</u> à l'ouvreur qu'au répondant et exige évidemment que la première enchère soit déclarée au niveau 1.

Cette convention <u>est presque</u> naturelle; elle constitue en fait en une **restriction envers les mains intermédiaires faibles** tant chez l'OUVREUR que le RÉPONDANT. Le but de cette restriction est d'éviter de donner trop d'espace à des mains dont le potentiel est plutôt limité. Ceci a, évidemment, pour conséquence directe de dégager de l'espace pour les MAINS À POTENTIEL ÉLEVÉ.

Il devient ainsi possible de décrire spécifiquement une <u>main précise</u> de catégorie **maximale** à un <u>niveau plus bas</u> tout en <u>sauvant un tempo</u>. Il en résulte une efficacité augmentée pour détecter des contrats de manche ou de chelem. De plus, ces contrats peuvent être conclus aussi bien dans les quatre couleurs d'atout qu'à Sans-Atout.

Bien entendu, cette convention, comme toute règle, a une contrepartie, sur deux points.

<u>9.1</u> -4 *Ch.3* p. 287

«Bridge Standard International» https://canadabridge.org

D'abord, sa contrepartie logique implique qu'il devient impossible de répéter à saut au niveau 3 une couleur d'ouverture longue et faible. Ceci est généralement sans conséquence, car de telles mains sont peu propices pour réussir des manches à l'atout ou à Sans-Atout et le langage des enchères usuel peut facilement gérer ce type de main quelque soit leur pointage.

L'autre conséquence directe est le fait que le pointage requis se doit d'être de catégorie maximale, soit au moins un bon 18 HL/PP pour l'ouvreur et un bon12 ou 13 HL/PP pour le répondant. La convention est donc impérative à la manche ce qui équivaut à une enchère à *basse résolution*. Cela a peu d'impact pour la recherche de contrats partiels parce que le système enseigné est très performant à ce niveau grâce à sa précision pour les enchères de base et grâce à l'usage des différents Contre et Cue-Bid.

En clair, cette convention favorise un style de jeu basé sur l'offensive en dévoilant rapidement une information très valable au plan qualitatif et quantitatif tout en constituant une porte d'entrée très efficace pour démarrer une RECHERCHE DE CHELEM grâce à l'économie d'espace réalisé.

LA CONVENTION

Toute règle ou convention implique de définir un contexte précis.

PRINCIPE 3.9:1 DÉFINITION DE LA REDEMANDE À SAUT

1) C'est la RÉPÉTITION À SAUT AU NIVEAU 3 au troisième tempo par l'ouvreur de la suite d'OUVERTURE qu'il a annoncée préalablement au niveau 1.

ou

2) C'est la *RÉPÉTITION À SAUT AU NIVEAU 3* au quatrième tempo par le répondant de sa NOUVELLE COULEUR AU NIVEAU 1.

**

Voici des exemples de situations d'enchères tout à fait classiques où l'on retrouve un contexte dans lequel il faut attribuer la signification conventionnelle d'une Répétition d'une couleur au niveau 3 ou plus simplement d'une REDEMANDE À SAUT

9.1 -5 *Ch.3* p. 288

«Bridge Standard International» https://canadabridge.org

Ex. 3.9:1 Toutes les enchères au niveau 3 sont des REDEMANDES À SAUT

	1	2	3	4
a)	1 Co	Passe	1 SA	Passe
,	3 Co			
b)	1 Ca	Passe	1 Co	Passe
,	3 Ca			
c)	1 Pi	Passe	2 Co	Passe
•,	3 Pi			
d)	1 Co	Passe	1 Pi	Passe
u)	1 SA	Passe	3 Pi	
۵)	1 Tr	1 Ca	1 Pi	Passe
e)	3 Tr	Passe	3 Pi	
f)	1 Ca	Passe	1 Co	Passe
	2 Tr	Passe	3 Co	•••
g)	1 Ca	Passe	1 Co	Passe
	2 Pi	Passe	3 Co	
h)	Passe	1 Ca	Passe	1 Co
,	Passe	3 Ca		
i)	Passe	Passe	Passe	1 Tr
,	Passe	1 Co	Passe	3 Tr
j)	Passe	1 Tr	Passe	1 Ca
J <i>)</i>	Passe	1 To	Passe	3 Ca

<u>9.1</u> -6 *Ch.3* p. 289

«Bridge Standard International» https://canadabridge.org

k)	1 Co	1 Pi	Passe	Passe
	3 Co			
1)	1 Ca	Passe	1 Co	Passe
	3 Tr	Passe	3 Co	•••

On constate qu'il s'agit d'une convention :

- EXCLUSIVE À L'ÉQUIPE OFFENSIVE,
- QUI PEUT ÊTRE UTILISÉE INDIVIDUELLEMENT PAR LE **RÉPONDANT** OU L'**OUVREUR**, ET MÊME SIMULTANÉMENT **{V**. Ex. e)},
- QUI S'APPLIQUE AUSSI BIEN AUX COULEURS MAJEURES QUE MINEURES.

Les critères de contexte qui encadrent cette règle-convention s'énoncent comme suit:

PRINCIPE 9.1:2 CONTEXTE POUR UNE REDEMANDE À SAUT

- ⇒ Dans le cas de la première redéclaration de l'OUVREUR, son saut d'enchères doit être évident par rapport à la réponse du partenaire (donc, la convention est caduque si le R. déclare 2 SA ou plus lors de sa première annonce);
 - → Dans le cas du RÉPONDANT, la convention est maintenue dans son intégrité en présence d'une redéclaration, au troisème tempo, par l'ouvreur d'une main BICOLORE MAXIMALE (même si le niveau 3 est déclaré) ou 2 SA à SAUT; V. Ex. g) et l).

Le répondant peut employer simultanément la convention (suite sixième spécifiée et pointage de 13 PP demeure obligatoire) mais il doit posséder un MISFIT (chicane ou un faible singleton avec la redemande à saut de l'ouvreur).

- ⇒ La convention n'est pas maintenue :
 - ► s'il y a présence d'une SURENCHÈRE D'OUVERTURE empêchant l'ouvreur ou le répondant d'annoncer avec un saut évident;

ou

▶ s'il y a un PARTAGE ÉQUITABLE des points (4 joueurs ont annoncé, Passe est exclus).

<u>9.1</u> -7 *Ch.3* p. 290

«Bridge Standard International» https://canadabridge.org

En résumé, il n'y a que trois raisons qui peuvent invalider la REDEMANDE À SAUT soit:

- ⇒ la **RÉPONSE 2 SA*** et plus (par le répondant; et non par l'ouvreur);
- → une obstruction provenant de l'équipe adverse;
- ⇒ un partage équitable et évident des points (les 4 joueurs ont annoncé, *Passe* est exclus).
- * la convention ne s'applique pas étant donné la résolution très élevée de cette enchère; une répétition au niveau 3 par l'ouvreur constitue donc un contrôle de niveau 3 en vue d'une recherche manche à Sans-Atout.

Évidemment, les opposants peuvent avoir déclaré *Passe* avant le joueur offensif qui fait la redemande à saut.

À noter, que l'ouvreur peut faire une redemande à saut, si évident, même si son partenaire (le répondant) a déclaré *Passe* en entrée de jeu {V. **Ex. i**)} ou encore déclaré *Passe* après une surenchère adverse {V. **Ex. k**)}.

Quand la convention ne s'applique pas, l'enchère prend alors sens naturel, c'est-à-dire une *main intermédiaire avec une suite sixième anonyme* pour le déclarant; ou, selon le contexte, un <u>contrôle de niveau 3</u> axé sur la recherche du Sans-Atout.

Voici d'autres exemples plus compétitifs où il est autorisé de déclarer une REDEMANDE À SAUT.

9.1 -8 *Ch.3* p. 291

«Bridge Standard International» https://canadabridge.org

Ex. 3.9:2 Toutes ces enchères au niveau 3 sont des REDEMANDES À SAUT.

	1	2	3	4
a)	1 Co 3 Co	2 Tr 	Passe	Passe
b)	1 Ca 3 Ca	1 Co 	2 Tr 	Passe
c)	1 Pi 3 Pi	2 Ca	2 Co 	Passe
d)	1 Co 2 SA	Passe Passe	1 Pi 3 Pi	2 Ca
e)	1 Co 3 Co	Passe Passe	1 Pi 3 Pi	2 Ca
f)	1 Ca 3 Tr	Passe Passe	1 Co 3 Co	2 Pi
g)	1 Ca 2 Pi	Passe Passe	1 Co 3 Co	2 Tr
h)	1 Ca	2 Tr	2 Co	Passe
i)	3 Ca	 2 Ca	 3 Tr	 Passe
j)	3 Co 1 Co	 Passe	 1 Pi	 2 Ca
	2 Co	Passe	3 Pi	

<u>9.1</u> -9 *Ch.3* p. 292

«Bridge Standard International» https://canadabridge.org

Il faut bien noter que cette convention <u>n'est pas</u> annulée si les **adversaires** interviennent sans causer **directement** d'obstruction.

De même, cette convention <u>n'est pas</u> annulée même si la redéclaration de l'ouvreur empêche de constater une évidence de saut d'enchères pour la *REDEMANDE AU NIVEAU 3* du **répondant**. Autrement dit, *le répondant doit détenir le pointage requis car il y a contexte pour une redemande à saut même s'il n'y a pas de saut évident d'enchères même dans les cas où l'ouvreur a redéclaré un pointage maximum sans saut (Inversé) ou avec saut une couleur moins chère.*

Cependant, comme pour les exemples **h**), i) et j), lorsque l'ouvreur ou le répondant n'arrêtent pas la couleur adverse, il est permis de réévaluer la main en Points de Puissance *par anticipation* d'un fit s'il est très probable. C'est logique, en l'absence d'arrêts et de cartes dans la couleur adverse, il y a de bonnes probabilités d'avoir un fit avec son partenaire; dans le cas contraire, c'est-à-dire, si la couleur adverse est arrêtée, le fit est moins probable et il devient plus rentable de jouer à Sans-Atout.

La REDEMANDE À SAUT, <u>en compétition d'enchères</u>, affirme ainsi par ricochet qu'IL NE FAUT PAS JOUER À SANS-ATOUT sans raison valable.

Il ne faut pas oublier qu'il est possible généralement de décrire une bonne suite sixième autrement que par une redemande à saut lorsqu'il y a compétition des enchères; pour cela, il suffit d'employer le *Contre de compétition de l'Ouvreur* ou, selon le cas, celui *du Répondant* (V. **Ch. 4**). Aussi, en l'absence de contexte pour la *CONVENTION 3.9*, la répétition au niveau 3 signifie naturellement un suite sixième et un pointage au moins intermédiaire (11-12).

En conclusion, en présence d'une Surenchère d'ouverture ne causant pas directement d'obstruction et lorsqu'il n'y a pas de contexte 20-20, il devient opportun pour l'ouvreur ou le répondant désireux d'annoncer une REDEMANDE À SAUT de **réévaluer immédiatement** la main à condition de **ne pas avoir plus de 2 cartes** dans la couleur adverse.

<u>9.1</u> -10 *Ch.3* p. 293

«Bridge Standard International» https://canadabridge.org

LES EXIGENCES

Les exigences de la *redemande à saut* sont légèrement supérieures au Standard. Par contre, cet impact n'a pas de conséquence négative étant donné que cette règle-convention est harmonisé dans un système global, grâce aux *Contre de Concertation Compétitie* en autres, pour gérer les contrats de niveaux

PRINCIPE 3.9:3 EXIGENCES POUR UNE REDEMANDE À SAUT

L'annonce d'une Redemande à saut par l'ouvreur et le répondant garantit au minimum :

- → une COULEUR SIXIÈME SPÉCIFIÉE (6 cartes avec 2 GH) ou SIXIÈME ÉQUIVALENTE (7 cartes avec 1 GH et 1 pH);
- → un pointage HL de niveau intermédiaire-plus soit:
 - un bon 18 à 21 points HL/PP pour l'OUVREUR;
 - un bon 12 à 16 points HL/PP pour le RÉPONDANT.

À noter, lorsque le pointage est un peu dessous de la limite, il est possible d'utiliser la RÉÉVALUATION DE LA MAIN (*Pointage de Puissance*) si la couleur est au moins *septième spécifiée* (7 cartes avec 2 GH) ou septième équivalente (8 cartes et 1 GH avec 1 petit Honneur). Ceci est nécessaire dans le but de garantir un atout suffisant pour <u>jouer seul</u> un fit pour le cas où le partenaire ne posséderait aucun soutien.

**

<u>9.1</u> -11 *Ch.3* p. 294

«Bridge Standard International» https://canadabridge.org

PRINCIPE 3.9:4 REDEMANDE À SAUT EN COMPÉTITION D'ENCHÈRES

- 1) La convention est automatiquement invalidée si elle survient après que les 4 joueurs adverses aient participé activement aux enchères. On dit qu'il y a PARTAGE ÉVIDENT ET ÉQUITABLE du pointage, ou CONTEXTE 20-20.
- 2) La convention est aussi invalidée s'il survient une Surenchère d'ouverture (défense) qui empêche un joueur offensif de déclarer directement et avec saut une RÉPÉTITION AU NIVEAU 3.

Les exemples **3.9:2 h)**, **i)** et **j)** montrent une situation compétitive d'enchères où la redemande à saut constitue bel et bien une enchère conventionnelle. Il ne faut pas oublier que l'obstruction doit être **directe** (juste avant) et causée par l'**adversaire** (ou par la réponse **2 SA STANDARD ou + du Répondant**) pour invalider la *CONVENTION 3.9*.

Lorsque qu'une redemande à saut est exécutée en présence d'une intervention adverse ne causant pas d'obstruction, il va de soi que le joueur offensif qui envisage un contrat à Sans-Atout doit arrêter correctement la couleur des opposants étant donné que le pointage de la redemande à saut du partenaire repose souvent sur une réévaluation anticipée pour un fit.

Voici quelques exemples où les situations présentées montrent un contexte rendant **caduque** la convention de la REDEMANDE À SAUT.

<u>9.1</u> -12 *Ch.3* p. 295

«Bridge Standard International» https://canadabridge.org

Ex. 3.9:3 Ces répétitions au niveau 3, sauf une, NE sont PAS des REDEMANDES À SAUT

	1	2	3	4
a)	1 Co	2 Ca	Passe	3 Ca
	3 Co			
b)	1 Ca	1 Co	1 Pi	2 Co
	Passe	Passe	3 Pi	
c)	1 Tr	Passe	1 Co	2 Ca
,	3 Tr	Passe	3 Co ^{Conv. 3.9}	
d)	1 Co	Passe	1 Pi	2 Ca
-,	2 SA	3 Co	3 Pi	
e)	1 Ca	Passe	1 Co	1 Pi
•,	Passe	2 Tr	3 Co	
f)	1 Ca	Passe	1 Pi	Contre
1)	Passe	2 Pi	3 Pi	
a)	1 Ca	Passe	1 Co	Passe
g)	2 Tr	2 Pi	3 Co	
h)	1 Co	Dagga	251	Doggo
h)	1 Co 3 Co	Passe	2 SA 	Passe

COMMENTAIRES:

a) Dans cet exemple, le partage des points <u>n'est pas</u> évident pour l'ouvreur car le répondant peut avoir été bloqué par la défense du joueur le précédant. Par contre, la répétition au niveau 3 de l'OUVREUR ne démontre **pas de saut** par rapport à l'enchère adverse qui la précède. Ainsi, il y a bel et bien une obstruction pour la *CONVENTION 3.9*.

<u>9.1</u> -13 *Ch.3* p. 296

«Bridge Standard International» https://canadabridge.org

Dans cette ordre d'idée, l'exemple similaire ci-dessous possède un contexte adéquat pour une redemande à saut.

Il n'y a pas **4 joueurs** ayant annoncé activement; donc pas de contexte de partage équitable et évident des points (communément appelé *contexte 20-20*) et il y a saut évident au niveau 3. La convention est donc en vigueur. Cela est logique mais pour des raisons différentes cette fois. En effet, ici, le deuxième défenseur a annoncé une *NOUVELLE DÉFENSE* parce qu'il possède un misfit à Pique (la *première défense*), par conséquent son pointage peut être faible (V. **Pr. 2.6.1:4**).

De plus, l'enchère de l'ouvreur est déclarée à <u>saut</u> par rapport à l'enchère <u>adverse</u> du défenseur situé *directement* avant. Il s'agit alors d'une REDEMANDE À SAUT en bonne et dûe forme. En effet, l'ouvreur avait toute latitude pour redéclarer au niveau 2 au cas où il ne posséderait pas les 18 HL/PP et la couleur sixième spécifiée nécessaires.

On serait porter à croire, **à tort**, que le fait que le répondant n'ait pas déclaré activement va invalider la *CONVENTION 3.9*. En fait, lorsque le répondant n'annonce pas, il y a révocation d'un contexte 20-20; ce qui donne par conséquent un sens conventionnel à la *répétition à saut au niveau 3* en l'absence d'obstruction adverse.

Cette convention est donc résolument moderne car elle exige qu'un joueur décrive **prioritairement son propre jeu**. Il ne peut être question de donner son opinion sur le contrat final en faisant des *suppositions* sur les cartes détenues par son partenaire ou celles des opposants; une telle approche des enchères correspond à la notion de *capitaine* qui doit être considérée comme <u>totalement désuète</u> dans le système global enseigné.

b) Cette fois, il y a 4 enchères actives provenant de joueurs différents. Malgré le saut d'enchères au niveau 3 du répondant, le contexte de *partage équitable et évident* rend caduque la *CONVENTION 3.9*.

<u>9.1</u> -14 *Ch.3* p. 297

«Bridge Standard International» https://canadabridge.org

c) Cette situation est un exemple clair d'une répétition au niveau 3 qui est annoncée sans saut directement après une surenchère adverse.

Dans un cas comme celui-ci, le contexte est dit *compétitif* ce qui veut dire qu'il s'agit peut-être d'une enchère *forcée*. Si l'ouvreur avait possédé effectivement, dans un tel contexte, les exigences requises (et un peu plus) pour une redemande à saut, il devrait alors annoncer sa suite à Trèfle au niveau 4.

À noter, pour ce qui est du répondant, il y a bel et bien redemande à saut et que le pointage est établi fort probablement par une réévaluation anticipée. La suite est au moins dans les normes et la main très offensive.

- d) La répétition au niveau 3 chez le répondant ne montre pas de saut par rapport à la surenchère adverse juste avant une redemande à saut. Sinon, il y aurait contexte pour la *Convention 3.9* car chaque équipier doit assumer le pointage requis pour une redemande à saut même s'il n'y a pas de saut évident entre équipiers, sauf si c'est la réponse 2 SA (du répondant) car sa résolution est très élevée (il n'y a plus rien à ajouter).
- e) Il y a un contexte de **partage équitable et évident** du pointage <u>même s'il a fallu plus</u> <u>d'un tour d'enchères</u>. La présence de cette condition révoque toujours le contexte de la redemande à saut.

Cet exemple démontre qu'il est possible de décrire à saut une main dans un contexte COMPÉTITIF. En effet, ici, le répondant affirme une main intermédiaire (11-12 PP) qui est très distributive avec une belle suite à Coeur mais avec peu de point d'Honneurs. Il s'agit bel et bien d'une *main compétitive* qui avertit que la main décrite possède une piètre valeur défensive. Si le pointage et la qualité de la suite justifie réellement une redemande à saut dans un contexte 20-20, il faut alors tout simplement déclarer directement au niveau 4, ce qui gage la manche dans le cas des Majeures.

f) Cette situation d'enchères équivaut à l'exemple précédent. Il y a effectivement 4 enchères actives provenant de 4 joueurs. Il ne faut pas chercher à analyser la pertinence des enchères défensives car il deviendrait très compliqué de définir les

<u>9.1</u> -15 *Ch.3* p. 298

«Bridge Standard International» https://canadabridge.org

critères d'une convention en fonction de la validité des enchères adverses. Ainsi, malgré le saut d'enchères évident du répondant, celui-ci ne fait que décrire une <u>main intermédiaire</u> à potentiel uniquement offensif. L'ouvreur ne doit donc pas s'emballer ni effectuer ultérieurement un Contre de pénalité advenant un vol du contrat par les défenseurs en prenant pour acquis que le répondant possède de valeurs défensives (main maximale de 12 HL+).

Bref, une redéclaration d'enchère **sans saut** ou **avec saut** dans un contexte de *partage* équitable et évident du pointage affirme une main *naturelle* avec un pointage principalement offensif qui est proportionnel au niveau déclaré, soit plus ou moins 11-12 HL/PP pour le niveau 3.

- Il n'y a pas de partage équitable du pointage. En effet, le premier défenseur a annoncé une surenchère d'ouverture de deuxième tour décrivant une main de type faible (V. Pr. 1.7.2:1) et le deuxième défenseur n'a pas déclaré activement. On peut donc affirmer que l'équipe offensive possède l'avantage global du jeu (V. Pr. 1.12.4:2 Définition des POINTS GLOBAUX). Cependant, il faut quand même conclure à une enchère naturelle à visée compétitive seulement car la surenchère adverse cause une obstruction directement avant la répétition au niveau 3 du répondant. Ainsi, lorsqu'il y a contexte naturel, le répondant doit annoncer au niveau 4 (ou plus haut) s'il veut décrire une main maximale contenant une longue suite.
- h) Il n'y a pas de compétition des enchères mais le contexte pour une redemande à saut est tout de même invalidé par la réponse à 2 SA du partenaire. En effet, c'est la *CONVENTION 3.2* qui s'applique pour des raisons logiques. En effet, le répondant a décrit une belle **main balancée de 11-12 HL** avec un banal soutien à 2 cartes (en Majeure); il ne faut que 15 HL à l'ouvreur pour atteindre le niveau de la manche.

La répétition de la couleur d'ouverture, ici, se doit d'être analysée comme un *Contrôle de niveau 3*, donc qui affirme entre **15 et 21 HL** et une main mal balancée avec une suite cinquième solide ou plus longue. Donc, **une redemande à saut n'est pas exclue** mais il n'y a pas de garantie; c'est la suite des enchères qui permettra à l'ouvreur de préciser sa main.

«Bridge Standard International» https://canadabridge.org

RÉPONDRE À LA REDEMANDE À SAUT

La REDEMANDE À SAUT est la convention-clé pour aborder les communications pour répondre aux MAIN FORTES et aux OUVERTURES FORTES.

Il ne peut être question dans ce CHAPITRE et cette convention d'approfondir les interrelations pouvant exister avec les différentes voies de recherche de chelem ainsi que l'ensemble de toutes les réponses possibles reliées aux déclarations de MAINS FORTES. C'est au CHAPITRE 8 et 9 que se retrouve intégralement le langage concernant la *recherche de chelem* et comment *répondre aux Ouvertures Fortes et déclarations de Mains Fortes* .

Voici le principe de base qui va servir de dénominateur commun au langage des enchères de haut niveau à l'atout.

PRINCIPE 3.9:5 RÉPONDRE À UNE DÉCLARATION FORTE À L'ATOUT

Face à une *DÉCLARATION FORTE* ou une *OUVERTURE FORTE* à l'<u>atout</u>, le partenaire du déclarant doit EN PRIORITÉ DÉCRIRE LE <u>SOUTIEN</u> qu'il détient.

Cette description du soutien peut être de trois ordres.

1) MISFIT

→ Soutien insuffisant pour un fit valable à 7 cartes.

Quelque soit le pointage détenu, il faut annoncer:

- → une NOUVELLE COULEUR au niveau le plus économique sans dépasser le <u>niveau 3</u>; ou
- ⇒ RÉPÉTER UNE COULEUR DÉJÀ ANNONCÉE au niveau 3 (mais 4 en mineure sans saut est permis si elle est intéressante et/ou la seule option disponible).

Sinon, il est possible de déclarer à Sans-Atout sans saut quand <u>aucune</u> autre option disponible, principalement sur une redemande en Majeure.

9.1 -17 *Ch.3* p. 300

«Bridge Standard International» https://canadabridge.org

- 2) SOUTIEN PARTIEL

 Soutien uniquement pour un fit valable à 7 cartes en Majeure ou en mineure).
 - → Alors, il faut répondre à SANS-ATOUT en tenant compte du pointage détenu.
- 3) FIT: Soutien pour un fit régulier de 8 cartes en Majeure ou en mineure.
 - → Alors, l'atout est déclaré au niveau correspondant selon les règles usuelles de pointage.

COROLLAIRE:

- #1: La convention 4 Trèfles Gerber <u>n'est jamais</u> en vigueur dans le contexte des Mains Fortes.
- #2: Une déclaration AU NIVEAU 4 SANS SAUT d'une NOUVELLE COULEUR ou À SAUT D'UNE COULEUR DÉJÀ ANNONCÉE constitue un Soutien-Contrôle invitant au chelem dans l'atout du déclarant.

Il faut bien comprendre que la longueur d'atout varie suivant la nature de la *Main Forte*.

Cependant le même **Principe de base** continuera toujours de s'appliquer quelque soit la longueur spécifiée de la suite d'atout. En effet, chaque type de *Main forte* garantit une longueur spécifique (ou équivalente) quant à l'atout — en plus des 2 Gros Honneurs nécessaires.

Ce Principe de base est la *pierre angulaire* pour pouvoir harmoniser toutes les différentes conventions nécessaires pour analyser le potentiel de jeu dans l'équipe quelque soit les éventualités provenant de la donne des cartes.

9.1 -18 Ch.3 p. 301

«Bridge Standard International» https://canadabridge.org

3.9.1 Misfit avec la Redemande à saut

Lorsqu'il n'y a pas de soutien valable pour un fit à 7 cartes, le répondant doit avertir spécifiquement de la présence d'un misfit au plus bas niveau pour possible sans tenir compte du pointage; si cela n'est pas possible, il faut déclarer à Sans-Atout.

Ex. 3.9.1:1 Redemande à saut et misfit déclaré

	Ouvreur		Répondant
a)	1 T.		1.60
a)	1 Tr		1 Co
	3 Tr		3 Ca (suite valable non annoncée Carreau = misfit)
		ou	3 Pi (suite valable non annoncée à Pique = misfit)
		ou	3 Co (Redemande à saut = misfit)

COMMENTAIRES:

a) Il y a **misfit** pour le Trèfle chez le répondant (singleton faible ou chicane à Trèfle) avec les trois réponses énoncées. Attention, toute annonce de misfit ne donne aucune information sur le pointage. Ici, le R. a 3 options. Soit *2 nouvelles couleurs* disponibles au niveau 3 et la **répétition à saut** de sa réponse (CE QUI CONSTITUE UNE RÉELLE **REDEMANDE À SAUT** VALANT 13 PP AVEC UNE SUITE SPÉCIFIÉE SIXIÈME sinon il lui faut choisir une autre option).

	Ouvreur	Répondant
a')	1 Ca	2 Tr
	3 Ca	3 Co (suite valable non annoncée à Coeur = misfit)
		ou 3 Pi (suite valable non annoncée à Pique = misfit)
		ou 4 Tr (répétition sans saut en mineue = misfit)

Il y a encore **2** nouvelles couleurs disponibles au niveau 3 sans saut pour avertir d'un misfit complet avec l'atout de l'O. De même. Il est possible, **en mineure**, de déclarer un misfit en répétant sans saut au niveau 4 une réponse au niveau 2 sans

9.1 -19 *Ch.3* p. 302

«Bridge Standard International» https://canadabridge.org

saut pour signaler un misfit complet; cela garantit ce qui est normalement affirmé, soit au moins une couleur cinquième solide et un main maximale (12 HL et +).

	Ouvreur	Répondant
b)	1 Ca	1 Co
	3 Ca	3 Pi (suite valable à Pique <u>ou</u> Trèfle = misfit)
		ou 3 Co (Redemande à saut = misfit)
b')	1 Co	2 Tr
	3 Co	3 Pi (suite valable à Pique = misfit)
		ou 4 Tr (répétition sans saut en mieure = misfit)

COMMENTAIRES:

- b) Ici, pour déclarer un misfit complet avec la redemande à saut de l'O., le R. a bel et bien 1 choix : soit l'annonce d'une *nouvelle couleur* au <u>niveau 3</u>, le PIQUE, <u>ou</u> faire une REDEMANDE À SAUT s'il détient les conditions requises: misfit complet, soit un faible singleton ou une chicane, et 13 PP avec une suite sixième spécifiée. Il n'est donc pas question d'utiliser une enchère à Sans-Atout.
- b') Ici, même si une redemande à saut n'est pas disponible, il y a encore 1 choix : soit une *nouvelle couleur* au niveau 3, le PIQUE, et la RÉPÉTITION SANS SAUT AU NIVEAU 4 EN MINEURE. Donc, le signalement d'un misfit complet avec la redemande à saut jusqu'au niveau «Coeur» de l'Ouvreur est simple et très précise.

<u>9.1</u> -20 *Ch.3* p. 303

9.1 La Redemande à saut «Bridge Standard International» https://canadabridge.org

	Ouvreur	Répondant
c)	1 Co 3 Co	1 Pi 3 Pi (Redemande à saut = misfit déclaré)
		ou 3 SA (suites valables non précisées = misfit ou soutien partiel)
c')	1 Pi <i>3 Pi</i>	2 Ca4 Ca (répétition sans saut en mineure = misfit)
		ou 3 SA (suites non précisées = misfit ou soutien partiel)

Commentaires:

- c) Cette fois, le R. n'a qu'un seul choix: soit faire une redemande à saut à 3 Piques s'il veut déclarer un misfit complet. Comme il n'est pas question de réduire les exigences requise pour une telle déclaration; il devient acceptable pour le R. d'utiliser la réponse artificielle 3 SA pour avertir qu'il y a possibilité de misfit ou de soutien partiel (singleton ou doubleton).
- c') Ici, après une redemande à saut par l'O. à Pique, le R. peut répéter sa mineure sans saut au niveau 4, sinon il ne peut pas vraiment indiquer spécifiquement la présence d'un misfit avec l'Ouvreur. L'enchère 3 SA est le "moindre mal".

Il est bon de comprendre pourquoi il faut accepter de faire un usage **limité** de <u>3 SA</u> pour signaler un misfit possible lorsqu'aucune nouvelle couleur n'est disponible après l'annonce d'une redemande à saut.

En effet, dans un contexte de *Déclaration Forte*, il est absolument nécessaire de faire savoir <u>rapidement et économiquement</u> qu'il y a misfit si aucune description supplémentaire n'est disponible et, par conséquent, occasionnellement, que l'on doive utiliser l'enchère *3 SA* qui est réservée normalement pour décrire un soutien partiel (doubleton ou encore un fort singleton); cette imprécision est quand même partielle et limitée pour le PIQUE au niveau 3.

<u>9.1</u> -21 *Ch.3* p. 304

«Bridge Standard International» https://canadabridge.org

Cette "latitude" offre l'avantage indéniable de permettre d'établir un excellent système de réponse pour l'ensemble des *Mains Fortes*. Ce qui va permettre de facilement déterminer les contrats optimum tant à Sans-Atout qu'à l'atout, tout en permettant de s'arrêter rapidement au niveau 4 ou, sinon, au niveau 5.

En clair, quand il y a une *Déclaration Forte*, il est important de préciser **rapidement** s'il y a misfit (*même si on ne peut pas offrir un choix précis de couleurs*) afin de pouvoir utiliser les «Soutien-Contrôle» dans le but discriminer efficacement les chelems réalisables et éviter rapidement ceux qui sont non réalisables.

Voici d'autres exemples où c'est le répondant qui fait la redemande à saut.

Ex. 3.9.1:2 Quelles seraient les enchères de l'ouvreur et du répondant, en admettant que les adversaires déclarent *Passe* à chaque tour?

OUV	RÉPONDANT	
	5 10 8	A D V 10 8 2 A 9 5
	A R V 9 7 3 2	10
_ /	R 10 7	A D 8
RÉPONSE:		
	1 Ca	1 Pi
	2 Ca	3 Pi
	4 Ca	$5~SA^{Qttifforce}$
	6 Ca	Passe

COMMENTAIRE:

L'ouvreur a une couleur septième spécifiée à Carreau mais il ne peut pas <u>répéter à saut</u> sa couleur d'ouverture car son pointage de 14 HL n'est pas adéquat. Il choisit de répéter sans saut au niveau 2 sa couleur d'ouverture; puis, au troisième tour il ne peut que répéter au niveau 4. Cela signifie clairement qu'il y a misfit à Pique et que sa suite est de très bonne qualité mais avec un pointage limité.

Le répondant détient 19 HL et, devant le misfit déclaré par l'O. par 4 Carreaux.

9.1 -22 *Ch.3* p. 305

«Bridge Standard International» https://canadabridge.org

l'enchère **4 SA serait une déclaration forcée**. Comme le répondant peut invite rau chelem (<u>13</u> + **18**-19 = 31) à Sans-Atout (en vue d'un contrat au niveau 6 seulement) en déclarant 5 SA ce qui lui permet de bien décrire la possession des trois arrêts nécessaires ainsi que de son pointage invitatif pour le chelem seulement.

L'O. précise que le chelem à l'atout est préférable.

Ex. 3.9.1:3 Décrivez le jeu possédé par l'ouvreur dans la situation d'enchères ci-dessous.

1	2	3	4
1 Tr	1 Ca	<u>1 Co</u>	Passe
2 SA	Passe	<u>3 Co</u>	Passe
3 Pi	Passe	4 SA	Passe
5 Tr	Passe	6 SA	

RÉPONSE:

L'ouvreur a annoncé une main maximale balancée ou semi-balancée qui <u>arrête le Carreau</u> des opposants et donc qui peut être courte à Coeur (atout); son annonce à Sans-Atout est naturelle et décrit un pointage maximum 18-21 HL.

Le répondant fait bel et bien un redemande à saut; il doit alors remplir les exigences nécessaires. Il peut évidemment anticiper le fit et donc réévaluer sa main (Voir **Principe 9.1:3**, p. <u>9.1</u> -7).

L'ouvreur annonce une *nouvelle couleur*, donc un misfit complet, soit un faible singleton ou même une chicane car il garantit des arrêts suffisants à Carreau.

Le R. peut déduire que la distribution respective de l'ouvreur est **3-0-5-5** ou avec une faible suite quatrième à Pique **4-1-4-4** (exceptionnellement 3-0-6-4). Son enchère 4 SA invite au chelem à Sans-Atout ($\underline{18} + \mathbf{13} = 31$); ce n'est pas Blackwood car il y a misfit.

L'O. répond quantitativement selon le protocole long 4 SA Qttf^{Néron}. Il décrit non

<u>9.1</u> -23 *Ch.3* p. 306

«Bridge Standard International» https://canadabridge.org

seulement 1 As mais, de facto, il montre un intérêt pour le chelem. Le R. sait bien que l'ouvreur a décrit une main maximale; comme le Carreau est bien arrêté, il gage le chelem à SA au niveau 6 compte tenu de son pointage.

**

Un bon système de réponse doit offrir non seulement plusieurs options juste après une enchère conventionnelle. Mais, aussi permettre que les redéclarations subséquentes soient fluides et performantes.

Ainsi, quand le redemandeur prend connaissance que son partenaire a un misfit avec sa déclaration de redemande à saut, 5 options tout à fait rationnelles s'offrent à lui.

PRINCIPE 9.1:6 LE REDEMANDEUR A 5 OPTIONS SI MISFIT DÉCLARÉ

- 1) Soutien pour la *nouvelle couleur* ou une couleur annoncée naturellement par le partenaire.
- 2) Répétition au niveau 4 de la redemande à saut pour signifier une longue suite et main débalancée et misfit avec le partenaire, surtout s'il y a une redemande à saut annoncée par ce dernier.
- 3) Annonce d'une *nouvelle couleur au niveau 4* est un SOUTIEN-CONTRÔLE AVEC SA PROPRE REDEMANDE.
- 4) Annonce d'une nouvelle couleur <u>au niveau 3</u>; ce qui correspond à une recherche pour jouer à Sans-Atout et à une description à résolution élevée (contenant plein).
- 5) Déclaration <u>4 SA à saut</u> pour inviter *Quantitativement* au chelem à Sans-Atout, le protocole de réponse 4 SA Qttf^{Néron} est alors en vigueur. Ainsi, la déclaration à <u>5 SA double saut</u> constitue l'invitation au Grand chelem.
 - Si déclaration 4 SA est déclarée sans saut, c'est l'équivalent de 3 SA. Et 5 SA avec un simple saut est l'équivalent de 4 SA *Quantitatif* mais sans système de réponse spécifique.

<u>9.1</u> -24 *Ch.3* p. 307

«Bridge Standard International» https://canadabridge.org

Voici quelques exemples démontrant comment un **misfit** dans une contexte de **MAIN FORTE** permet d'établir un dialogue efficace pour transformer en contrat valable une absence de fit.

Ex. 3.9.1:4 1ère OPTION DU REDEMANDEUR si *MISFIT*: Soutien à la *nouvelle couleur* ou à une couleur annoncée.

		1	2	3	4
a)		1 Tr	Passe	<u>1 Co</u>	Passe
		2 Tr	Passe	3 Co	Passe
		3 Pi	Passe	4 Tr/5Tr	(invite ou manche en mineure)
			ou	4 Pi (déclare l	a manche en Majeure)
			ou	5 Pi (invite au	chelem mode Standard)
			ou	4 Co (déclare	la manche en Majeure)
			ou	5 Co (Inv. mod	de Standard pour chelem à Coeur)
			ou	4 Ca (Inv. mo	de Contrôle pour chelem à Coeur)
b)		1 Co	Passe	2 Ca	Passe
<i>b)</i>		3 Co	Passe	3 Pi	Passe
	si	4 Ca (pas forci			rrespond à 3 SA, (donc pas 4 SA Qttf)
		· ·	,		
	si	4 Pi déclare la	manche	4 SA Blackwoo	od; 5 Tr mode Interrogatif
	si	4 Tr (Inv. mod	le Contrôle cheler	m à Coeur)	·
	si	5 Co (Inv. mo	ode Standard pour	chelem à Coeur)	
c)		1 Ca	Passe	1 Co	Passe
•,		2 Tr	Passe	3 Co	Passe
		4 Ca	Passe	5 Ca déclare 1	
					ode Contrôle pour chelem à Coeur)
				`	1

<u>9.1</u> -25 Ch.3 p. 308

«Bridge Standard International» https://canadabridge.org

COMMENTAIRES:

- a) Après un misfit déclaré par une *nouvelle couleur* ou une *couleur déjà annoncée* de la part du partenaire, le redemandeur (répondant) peut donner un **soutien naturel** avec les couleurs du partenaire qui peut être est annoncé:
 - au niveau 4 ou 5 en mineure ou Majeure, ou
 - invitation au chelem à Pique en mode Standard (5 Piques).

Mais il peut aussi déclaré son **propre atout** au niveau de la manche (**4 Co**) et aussi il peut inviter au chelem (si longue suite et 21 PP+) en mode Standard (**5 Co**) ou en mode Contrôle (**4 Ca**) car c'est une <u>couleur non annoncée</u>; un saut n'est pas nécessaire parce que c'est la seule explication possible vu que le redemandeur a annoncé un main forte avec une suite au moins sixième spécifiée (avec 2 GH).

- b) Cette fois c'est l'ouvreur qui est le redemandeur. Le raisonnement est identique. À noter que les TROIS MODES D'INVITATION AU CHELEM SONT TOUS ET TOUJOURS EN VIGUEUR.
- c) Cet exemple respecte les règles mais il faut bien interpréter. Le partenaire du redemandeur est l'ouvreur. Ce dernier répète <u>sans saut</u> au niveau 4 une couleur qu'il a annoncée; il a donc une longue suite trouée et un pointage minimum supérieur (15 à 17 HL) et un misfit avec le Coeur du répondant.

Le répondant (redemandeur) peut utiliser le mode Contrôle pour inviter au chelem, donc son enchère à 4 SA **n'est pas** 4 SA Blackwood mais bien un simple 4 SA naturel "obligé" qui n'est même pas une invitation au chelem à Sans-Atout.

**

<u>9.1</u> -25 Ch.3 p. 309

«Bridge Standard International» https://canadabridge.org

Ex. 3.9.1:5 2 PTION DU REDEMANDEUR si *MISFIT*: Répétition au niveau 4 de sa redemande à saut

	1	2	3	4
a)	1 Co	Passe	<u>1 Pi</u>	Passe
	2 Tr	Passe	<u>3 Pi</u>	Passe
	4 Tr	Passe	4 Pi	Passe
	4 SA ^{Blackw}	ou 5 Piques ou	ou mode Interrogatif	
b)	1 Ca	Passe	1 Co	Passe
U)	3 Ca	Passe	3 Pi	Passe
	· <u></u>			
	4 Ca	Passe	<i>4 Co</i> ou <i>4</i>	Pl

COMMENTAIRES:

Dans les deux cas, le redemandeur {répondant en a) et ouvreur en b)} reçoit un *avis* de misfit de son partenaire. Cette fois, le redemandeur annonce au niveau 4 sa couleur d'ouverture; cela décrit une main fortement offensive mais avec un Pointage de Puissance limite, soit 18 PP. Il n'était donc pas question de jouer à Sans-Atout.

Dans le premier exemple, le partenaire (ouvreur) peut annoncer au quatrième tour *Blackwood* pour jouer un chelem à l'atout ou encore utiliser le mode Standard (pour signifier que l'atout est banal) ou le mode Interrogatif.

Dans le deuxième exemple, le partenaire (répondant), au quatrième tour, peut facilement et doit absolument utiliser le mode Contrôle si il est intéressé au chelem à Carreau atout; sinon 4 SA *forcé* serait une transformation pour jouer à Sans-Atout sans aucune invitation au chelem. Ici, il choisit de jouer l'atout de son côté.

«Bridge Standard International» https://canadabridge.org

Ex. 3.9.1:6 3 IÈME OPTION DU REDEMANDEUR si *MISFIT*: Soutien-Contrôle pour sa propre redemande à saut

	1	2	3	4
a)	1 Co 1 SA 4 Ca	Passe Passe Passe	1 Pi 3 Pi 4 SA ^{Blacdwood}	Passe Passe
L				
b)	1 Ca 3 Ca	Passe Passe	1 Co 3 Pi	Passe Passe
	4 Tr			•••
c)	1 Tr 2 Tr	Passe Passe	1 Co 3 Co	Passe Passe
	3 Pi	Passe	4 Ca	
d)	1 Co 3 Co 4 Tr	Passe Passe	2 Ca 3 Pi	Passe Passe
e)	1 Ca 2 Tr 4 Ca	Passe Passe Passe	1 Co 3 Co 4 Pi	Passe Passe
f)	1 Tr 2 SA 3 Pi	Passe Passe Passe	1 Co 3 Co 5 SA Joséphine	Passe Passe

<u>9.1</u> -28 *Ch.3* p. 311

«Bridge Standard International» https://canadabridge.org

COMMENTAIRES:

Il ne peut pas y avoir d'ambiguïté pour identifier le Soutien-Contrôle car le contexte conventionnel permet de ne pas exiger l'évidence d'un saut d'enchères (car par définition un Soutien-Contrôle se fait avant que l'atout soit déclaré). Ainsi, l'atout agrée est celui de sa propre redemande à saut vu qu'il est fort et long. Puis, il faut absolument que le Soutien-Contrôle soit annoncé au niveau 4* dans une couleur encore non nommée, sinon c'est une enchère naturelle au niveau 4.

* Bien entendu, lorsque que l'atout est à Coeur, l'enchère 3 PIQUES peut être utilisée pour inviter au chelem en mode Contrôle comme le premier Contrôle de niveau 4 s'il n'y a pas d'ambiguïté parce que cela permet d'éviter de surpasser l'atout à Coeur. S'il est sauté (le Pique), il est alors considéré comme non possédé (nié).

**

Ex. 3.9.1:7 4^{ième} option du redemandeur (Ouvreur) si *MISFIT* suite à l'annonce par le répondant d'une *nouvelle couleur* : «CONTRÔLE DE NIVEAU 3 POUR LE SA»

	1	2	3	4
a)	<u>1 Ca</u>	Passe	2 Tr	Passe
	3 Ca	Passe	3 Tr	Passe
	3 Co (ou 3	Pi) Passe	5 SA	•••
b)	<u>1 Tr</u>	Passe	1 Ca	Passe
	<u>3 Tr</u>	Passe	3 Co	Passe
	3 Pi	Passe	4 Ca	

COMMENTAIRES:

a) Le redemandeur-ouvreur a reçu un avis de misfit du répondant qui a répété sa propre couleur.

L'espace disponible permet à l'ouvreur d'utiliser le niveau 3. Son annonce <u>au niveau</u> 3 d'une nouvelle couleur après avoir reçu l'information d'un misfit avec son atout décrit clairement qu'il n'y a aucun fit possible entre les deux équipiers et qu'il

<u>9.1</u> -29 *Ch.3* p. 312

«Bridge Standard International» https://canadabridge.org

faut cibler un contrat à Sans-Atout au niveau optimum. Son *contrôle de niveau 3* informe que son pointage que son atout est fort probablement à 6 cartes, donc une distribution semi-balancée du type 6-3-2-2...

Ici le répondant peut invite au Grand chelem à Sans-Atout (il y a misfit) avec pointage de main forte : (18 + 17-18 = 35-36).

L'ouvreur-redemandeur acceptera l'invitation au Grand chelem s'il détient un surplus de 2-3 points, soit 20-21 HL.

L'Ouvreur (redemandeur à saut) a reconfirmé un misfit avec les deux couleurs annoncées du répondant, par l'annonce encore d'un contrôle de niveau 3* (nouvelle couleur dans un contexte de misfit) après l'avis de misfit du partenaire qui a déclaré une nouvelle couleur au niveau le plus économique après une MAIN FORTE.

Cependant le répondant, dans cette situation, rejette l'idée d'un contrat à Sans-Atout en réaffirmant au niveau 4** que sa suite cinquième à Carreau est plus longue et son pointage garantit un PCP pour au moins le niveau 4:(18 + 8 HL valant au moins 8 à 10 PP)= 26 HL à **28 PP** et +).

- * L'emploi par le redemandeur d'une <u>nouvelle couleur non nommée ne dépassant pas le</u> <u>niveau 3</u>, démontre généralement que son pointage de puissance plancher (PPP), se situe au mieux à 13 HL/PP pour le Répondant (ou 18 HL/PP pour l'Ouvreur), avec un distribution semi-balancée 6-3-2-2 mais avec un pointage mal distribué.
- ** Il ne peut pas y avoir logiquement d'invitation en mode Contrôle dans un contexte de misfit reconfirmé par le redemandeur.

**

<u>9.1</u> -30 *Ch.3* p. 313

«Bridge Standard International» https://canadabridge.org

Ex. 3.9.1:8 5^{1èME} OPTION DU REDEMANDEUR si *MISFIT*: Annonce à Sans-Atout

a)	1 Ca	Passe		<u>1 Co</u>	Passe
	2 Tr	Passe		<u>3 Co</u>	Passe
	3 Pi	Passe		3 SA	•••
a')	1 Tr	Passe		1 Co	Passe
ŕ	2 Ca	Passe		3 Co	Passe
	3 Pi	Passe		4 SA (18 + 13)	= 31)
			ou	6 SA (18 + 15	-16 = -33 -34)
			ou	5 SA (18 + 17 -	18 = 35 -36)
			ou	7 SA (18) + 19	$9^{\text{et} +} = 37 \text{ et} +)$

COMMENTAIRES:

a) L'O. a décrit d'abord une main minimale élargie (13 à 17 HL) et, au troisième tour, il annonce au niveau 3 une nouvelle couleur non nommée; ce qui signale un *misfit* avec la redemande à saut à Coeur du répondant.

Au $3^{\text{ième}}$ tour, le R. Peut alors déclarer sans confusion possible pour jouer à Sans-Atout. Le répondant déclare au niveau de la manche à Sans-Atout; ce qui décrit une main maximale inférieure (13 à 16-17 + 13-14 = 26 à 30). Donc, il n'est pas indiqué d'inviter au chelem étant donné que l'ouvreur ne peut que posséder 17 HL.

Ainsi, l'O. qui a une fourchette minimale élargie sait à quoi s'en tenir, c'est-à-dire, *Passer*.

a') Cette fois encore, l'Ouvreur doit répondre à une redemande à saut. Il a d'abord décrit une main maximale élargie par un Inversé (18 à 21 HL) et avertit ainsi d'un *misfit* (pour la redemande à saut à Coeur du Répondant) en annonçant une **couleur non nommée au niveau 3**.

Le redemandeur (répondant) peut annoncer à saut 4 SA *non forcé* sans crainte de confusion avec 4 SA Blackwood. Il s'agit donc d'une Invitation Quantitative au

9.1 -31 *Ch.3* p. 314

«Bridge Standard International» https://canadabridge.org

chelem à Sans-Atout (*le protocole de réponse 4 SA Qttf*^{Néron} est alors en vigueur). On peut voir que toutes les enchères à Sans-Atout suivent les règles Standard de pointage. Ainsi, 5 SA avec double saut constitue l'invitation au Grand chelem.

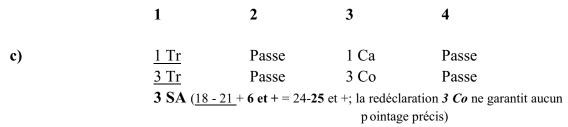
L'annonce du redemandeur retourne donc la parole à l'O. qui est en bonne position pour gager le chelem vu son pointage élargie «tout en sachant que le redemandeur a donné une description précise et limitée de sa main».

**

Voici d'autres situations d'enchères présentant des misfits.

COMMENTAIRES:

L'ouvreur-redemandeur a été avisé d'un misfit et le *Pointage de Puissance Plancher* du répondant est de 11 points. Alors il peut inviter avec 4 SA ^{Qttf} (non forcé) au chelem avec une main de catégorie maximale supérieure car il y a un saut d'enchères évident.



COMMENTAIRES:

L'ouvreur a été avisé d'un misfit et le *Pointage Plancher* (PPP) du répondant est de 6 points. Le *Pointage Combiné Plancher* (PCP) ne permet pas d'inviter au chelem même avec une main de catégorie maximale supérieure et un saut d'enchère possible.

9.1 -32 *Ch.3* p. 315

Chapitre 9 : Répondre aux Ouvertures et aux Déclarations Fortes par Gérald Néron, Granby, Québec, Canada

9.1 La Redemande à saut «Bridge Standard International» https://canadabridge.org

	1	2	3	4
d)	1 Tr	Passe	<u>1 Pi</u>	Passe
	2 Tr	Passe	<u>3 Pi</u>	Passe
	4 Tr	Passe	4 SA	•••
			ou 5 SA	

COMMENTAIRES:

Lorsque qu'un misfit est déclaré par la répétition d'une couleur mineure au niveau 4, une annonce à 4 SA Qttf est dite *forcée* (ou *obligée*). Il ne peut donc pas s'agir d'une invitation au chelem à SA. Cela est l'équivalent de 3 SA. Par conséquent, 5 SA avec un simple saut est l'équivalent de 4 SA Quantitatif mais sans système de réponse spécifique.

9.1.2 REDEMANDE À SAUT ET SOUTIEN PARTIEL

INTRODUCTION

Tout le monde s'entend pour dire qu'un <u>fit régulier</u> est de **8** cartes. Mais on a aussi l'habitude de dire qu'il faut un fit de **9** cartes quand la couleur est une <u>mineure</u>; ce qui est, au mieux, une demi-vérité.

Pour bien répondre aux *Mains Fortes*, il faut régler cette discrimination sur la longueur d'un fit dit "régulier". Il est nécessaire de comprendre le pourquoi de cette exigence sinon on sera porté à croire que le bridge n'a rien de logique.

La raison de cette divergence provient du fait que la cherté plus faible des mineures oblige souvent, dans le but de remporter le contrat, de surenchérir à un niveau plus élevé lorsqu'il y a compétition « serrée » des enchères. D'où la l'idée d'augmenter la puissance du fit pour être prêt à réussir un contrat plus haut que prévu si les opposants se retirent des enchères.

9.1 -33 *Ch.3* p. 316

«Bridge Standard International» https://canadabridge.org

Ainsi, il ne faut pas accorder d'importance à cette règle qui vise plutôt la *compétition serrée* des enchères, car dans les cas de *Déclaration Forte*, le pointage est généralement élevé chez l'équipe déclarante et l'atout est nécessairement de très bonne qualité vu que les suites sont toujours **spécifiées** (2 GH obligatoires ou l'équivalence).

En adoptant le principe de *suite* ou *couleur spécifiée* on peut réellement standardiser et simplifier, donc potentialiser les communications.

Ceci étant établi, on peut résumer en disant qu'un SOUTIEN PARTIEL AVEC UNE COULEUR SIXIÈME SPÉCIFIÉE consiste en un fit à 7 CARTES <u>autant pour les Majeures que les mineures</u>. Cela est logique et permet un apprentissage cohérent avec une pratique fluide.

PRINCIPE 3.9:7 DÉFINITION D'UN SOUTIEN PARTIEL POUR UNE SUITE SPÉCIFIÉE

Un soutien partiel associé avec une suite SIXIÈME spécifiée en Majeure <u>ou</u> en mineure affirme la possession d'1 carte valable (Valet, 10, 9, 8) ou de 2 faibles cartes.

Un soutien partiel associé avec une suite CINQUIÈME spécifiée en Majeure <u>ou</u> en mineure affirme la possession de 2 cartes valables (Valet, 10, 9, 8) ou de <u>3</u> faibles cartes.

Un soutien partiel associé avec une suite QUATRIÈME spécifiée en Majeure <u>ou</u> en mineure affirme la possession de 3 cartes valables (Valet, 10, 9, 8) ou de 4 faibles cartes.

On peut aborder maintenant la **règle** qui va permettre de stipuler clairement qu'il y a un SOUTIEN PARTIEL en présence de toute déclaration de *Mains Fortes*.

Cette règle n'est pas un véritable convention, tout comme les enchères naturelles à Sans-Atout «Quantitatif» pour la recherche des chelems à Sans-Atout.

En effet, dans le système Standard basique, une réponse ou une redéclaration à Sans-Atout affirme **implicitement** un soutien partiel pour l'atout annoncé du partenaire.

<u>9.1</u> -34 *Ch.3* p. 317

«Bridge Standard International» https://canadabridge.org

On peut donc considérer que toute déclaration à Sans-Atout suite à l'annonce d'une *Main Forte* va signifier **explicitement** un <u>soutien partiel</u> **en plus** de <u>décrire le pointage</u>.

Et tout comme pour la règle Standard, il demeure possible pour le déclarant de la *Main Forte* de choisir l'issue du contrat à l'atout aussi bien qu'à Sans-Atout.

Alors pourquoi en faire une règle-conventionnelle? Tout simplement pour mieux standardiser cette signification afin que cela soit clair et précis lorsqu'il y a une déclaration de *Main Forte*.

Conséquemment, il devient plausible, sur **3 SA** *CONVENTIONNEL* (OU *MIXTE*), d'utiliser systématiquement le <u>mode Contrôle de niveau 4</u> pour l'invitation au chelem à **l'atout** sans qu'il y ait besoin de voir un saut d'enchère parce qu'on peut considérer que le **fit est déclaré** (c'est donc un **CONTRÔLE** invitant au chelem à l'atout déclaré; et non un Soutien-Contrôle agréant l'atout par défaut).

Ce principe étant acquis, rien n'empêche de conserver le <u>sens naturel Quantitatif</u> à la réponse **4 SA** après l'annonce d'une *Main Forte*. Par conséquent et en toute logique, la déclaration **4 SA** Blackwood n'a pas sa place (donc pas de confusion) car son contexte d'identification est tout à fait incompatible avec le contexte Sans-Atout naturel et/ou conventionnel.

En conclusion, à cause du contexte de *MAIN FORTE*, il est possible de garantir un SOUTIEN PARTIEL et conséquemment on peut appliquer à la fois le MODE CONTRÔLE *de niveau 4* sur 3 SA tout en conservant 4 SA QUANTITATIF *non forcé* lorsque nécessaire; et sans aucune confusion possible entre ces types enchères.

D'où l'appellation de **Sans-Atout Mixte** pour bien conscientiser la signification des enchères à **Sans-Atout** après une **Main Forte** (tout cela est possible grâce « à la mise en liberté surveillée» des enchères 4 SA Blackwood et 4 Trèfles Gerber; **Voir "Le Triangle de Feu des chelems" p.8.5 -47!**).

Il faut analyser quelques exemples pour apprécier le dynamisme des règles simples et logiques propres aux *Mains Fortes* qui vont permettre d'élaborer un véritable langage.

<u>9.1</u> -35 *Ch.3* p. 318

«Bridge Standard International» https://canadabridge.org

IMP. IL FAUT BIEN COMPRENDRE QUE LA RÉPONSE À SANS-ATOUT «MIXTE», TOUT COMME POUR LA DÉCLARATION DE MISFIT, EST UNE RÉPONSE DIRECTE À L'ANNONCE D'UNE DÉCLARATION FORTE (TELLE QUE LA REDEMANDE À SAUT). Tandis que la déclaration à SANS-ATOUT provenant du redemandeur en réaction à l'avis de misfit déclaré par son partenaire présente un contexte strictement naturel visant à jouer à Sans-Atout (donc, cela n'affirme aucun soutien pour un fit).

Ex. 3.9.2:1 L'Ouvreur a un soutien partiel avec la redemandeur à saut

	OUVREUR	RÉPONDANT
a)	1 Ca	<u>1 Co</u>
	2 Tr	<u>3 Co</u>
	3 SA (13 à 17)	4 Tr (13 + <u>18</u> += 30-31)
	4 SA (Blackwood)	•••

COMMENTAIRES:

L'ouvreur décrit un soutien partiel (1 carte valable ou 2 faibles cartes) pour la suite sixième spécifiée affirmée par la redemande à saut du répondant.

Suite à cette annonce de soutien partiel, le redemandeur (Répondant) **invite au chelem en mode Contrôle** avec le *Premier Contrôle*, le Trèfle. Il n'y a pas d'ambiguïté avec la couleur d'ouverture car il y a **officiellement** un **fit** qui est déclaré (c'est la clé pour comprendre comment gérer les mains Fortes).

L'O. possède, ici, le Contrôle du Carreau et du Pique ainsi qu'un surplus de pointage d'au moins 2 PP; il peut donc déclarer 4 SA Blackwood pour une recherche de chelem à l'atout.

**

a') 1 Ca
$$\frac{1 \text{ Co}}{2 \text{ Tr}}$$
 $\frac{3 \text{ Co}}{4 \text{ SA}^{mixte}}$ (13 et plus + 18 = 31) Réponse par échelon

Ici, l'ouvreur décrit encore un soutien partiel (*conventionnel* et *naturel*) mais avec un pointage de meilleure qualité et surtout bien distribué. C'est à la fois un 4 SA^{Qttf} (non forcé) qui <u>invite au chelem à SA</u> tout en donnant le soutien pour un fit à 8 cartes. C'est donc une enchère à double signification. Le partenaire doit décrire d'abord son pointage avec les échelons et, par la suite si besoin, corriger le tir.

<u>9.1</u> -36 Ch.3 p. 319

«Bridge Standard International» https://canadabridge.org

	OUVREUR	Réppondant
b)	1 Ca	<u>1 Co</u>
	2 Tr	<u>3 Co</u>
	3 SA (13 à 17)	4 $\mathbf{SA}^{\text{Qttf}}$ (13 + 18 = 31)
	5 Pi (4ième échelon)	

COMMENTAIRES:

Cette fois, le redemandeur invite avec «4 SA non forcé» au chelem Quantitivement car son partenaire a affirmé un soutien partiel pour l'atout du partenaire.

L'Ouvreur peut dorénavant décrire ses As et Rois avec le protocole 4 SA Qttf^{Néron}. Il déclare le nombre-clé 11, soit 2 As et 1 Roi. Le dialogue continue et chacun des équipiers peut reconsidérer l'issue final.

Revoici le Tableau résumant les nombres-clés pour répondre à **4 SA Qttf non forcé**. Vous trouverez toutes les explications au **Chapitre 8** (au Thème 8.5 p. 64 à 72).

Mémorisation " à la verticale " comparée :

	PROTOCOLE	COURT (6 à 10 HL)	LONG (11 HL et +)
#	échelon	(Nombres-clé utilisables	r)
1	5 Tr	= 0 - 3 (0 ou 3 As)	0 - 3 (0 ou 3As)
2	5 Ca	= 4 - 6 (1 As ou 2 Rois)	4 (1 As)
3	5 Co	= 7 (1 As et 1 Roi)	8 - 9 (2 As ou 3 Rois)
4	5 Pi	= 8 (2 As)	11 (2 As ou 1 Roi)
5	5 SA	= 9 - 11 - 16 (3 R.; 2 As et 1 R.; 4 As)	14-16 (2 As et 2 Rois; ou 4 As)

<u>9.1</u> -37 *Ch.3* p. 320

«Bridge Standard International» https://canadabridge.org

Ex. 3.9.2:2 Le Répondant a un soutien partiel avec la redemandeur à saut

	OUVREUR	RÉPONDANT
a)	<u>1 Ca</u>	2 Tr
	<u>3 Ca</u>	3 SA (11-12)
	5 Ca $(20 + 11 = 31)$	
	4 Co/4 Pi (contrôle de niveau pour chelem à Carreau)	
	4 Tr naturel pour le Tre	èfle et pas d'intérêt à SA

COMMENTAIRES:

Le répondant a annoncé un soutien partiel et un pointage qui ne permet pas d'inviter au chelem; donc il détient strictement 11- 12 HL (18 + 11-12 = 29-30 HL). Il ne faut pas oublier que l'annonce d'un <u>soutien partiel *conventionnel*</u> doit aussi décrire le pointage.

L'Ouvreur est satisfait du soutien et son pointage lui permet d'espérer un chelem en atout si les 11-12 HL du répondant se réévalue à 13 PP ou plus. Il a utilisé l'invitation *en mode Standard* parce qu'il détient 3 Contrôles mais pas 2 GH (il a une suite sixième équivalente: 1 GH avec 1 pH et une carte supplémentaire).

Notez que "4 Trèfles *Gerber*" est **invalide** sur une enchère à SANS-ATOUT CONVENTIONNEL sur Main Forte.

	OUVREUR	REPONDANT
b)		
	<u> 1 Ca</u>	2 Tr
	<u>3 Ca</u>	3 SA (11-12)
	4 SA ^{Qttf} (19-20 +	<u>11</u> = 30-31)

COMMENTAIRES:

L'O. a reçu un soutien partiel pour son Carreau; devant ce constat son intérêt va vers le Sans-Atout. Sa redéclaration à 4 SA est **non forcé** car il aurait pu *Passer* pour jouer à Sans-Atout vu que le répondant a terminé sa description (*contenant plein*) et

<u>9.1</u> -38 *Ch.3* p. 321

«Bridge Standard International» https://canadabridge.org

le soutien partiel à Sans-Atout conventionnel (ou mixte) conserve sa signification naturelle. L'ouvreur affirme donc librement une **invitation Quantitative au chelem** à **SA** tout à fait naturelle; si le pointage du répondant vaut un bon 12 HL, ce dernier doit gager le chelem à Sans-Atout

Ex. 3.9.2:3 L'Ouvreur a un soutien partiel avec la redemandeur à saut

		OUVREUR	RÉPONDANT
a)			
		1 Ca	<u>1 Pi</u>
		2 Tr	3 Pi
		3 SA (13 à 16 + 13	= 26 à 29)_misfit ou soutien parteil
	ou	4 SA (17 + 13 = 30)	

COMMENTAIRES:

Sur une redemande à saut à **3 Piques**, il est plus difficile de déterminer s'il y a misfit ou soutien partiel à cause de la cherté plus élevé du Pique.

La redéclaration **3 SA** peut être occasionnellement descriptive d'un **misfit** cependant il faut techniquement considérer cette enchère pour ce qu'elle est; c'est-à-dire un soutien partiel pour la redemande à saut. On peut appréhender le danger d'un misfit surtout quand le pointage du joueur (qui déclare 3 SA sur 3 Piques) est minimum; par contre quand ce joueur a annoncé deux couleurs, il est probable qu'il va y avoir une assez de qualité pour être utilisée afin de décrire un misfit (car il est possible d'utiliser le niveau **4** sans saut en **mineure** à cette fin). Bref, cet imbroglio possible est gérable.

La réponse **4 SA** est à saut, ce qui ne laisse aucun doute que cette enchère correspond à une INVITATION AU CHELEM QUANTITATIVE DE TYPE MIXTE (conventionnel). C'est très plausible car deux cartes de retour et un pointage minimal supérieur (16-17 HL/PP) face à une redemande à saut (13 HL/PP et plus) permettent d'envisager un chelem tant à l'atout qu'à Sans-Atout surtout que la limite supérieure pointage chez le redemandeur n'est pas encore définie.

<u>9.1</u> -39 *Ch.3* p. 322

«Bridge Standard International» https://canadabridge.org

N.B. Le terme *mixte* est synonyme avec *conventionnel* pour le soutien partiel à SA sur une *Déclaration Forte*.

	OUVREUR	RÉPONDANT	
b)	1 Ca	<u>1 Co</u>	
	1 SA (ou 2 SA)	<u>3 Co</u>	
	3 Pi ou 4 Ca misfit co	omme toujours	
	3 SA (13 à 17 + 13 = 26 à)	30) toujours soutien partiel si ce n'est pas Pique	•

COMMENTAIRES:

Sur une redemande à saut à **3 Coeurs**, il faut suivre la règle habituelle même si le redemandeur a une main maximale; car partenaire a le choix entre la *nouvelle couleur* 3 Piques ou sa couleur annoncée s'il veut décrire un misfit.

Ici, le redemandeur se fier un peu moins à la validité de la couleur signalant le misfit mais il peut être assuré du soutien partiel quand son partenaire déclare une enchère à Sans-Atout mixte (conventionnel)..

<u>9.1</u> -40 *Ch.3* p. 323

«Bridge Standard International» https://canadabridge.org

3.9.3 REDEMANDE À SAUT ET SOUTIEN POUR UN FIT

INTRODUCTION

Maintenant que vous savez gérer les misfits et les soutiens partiels, il est possible d'y joindre le **SOUTIEN POUR UN FIT** qui ouvre toute grande la porte d'un langage efficace et sécuritaire pour les enchères de haut niveau sans aucune règle supplémentaire, d'exception, ou du cas par cas.

La redemande à saut est le prototype idéal pour faire la preuve qu'il est possible **d'optimiser l'espace disponible** pour gérer efficacement la recherche des chelems.

Vous serez ainsi préparé à répondre à l'ensemble des *Mains et déclarations Fortes* et convaincu que l'effort d'apprendre cette convention vaut la peine.

Il peut y avoir une impression de complexité, mais il faut toujours garder à l'esprit que le but premier d'apprendre à répondre aux *Mains Fortes* est de pouvoir démarrer la recherche de chelem avant même la déclaration de manche. Ce qui implique d'inviter le plus souvent possible au chelem en mode Contrôle de niveau 4. Et cela va impliquer l'emploi du Soutien-Contrôle plus régulièrement vu que l'espace au niveau 3 doit servir pour décrire les MISFITS et les SOUTIENS PARTIELS.

Pour mieux visualiser la dynamique des règles et conventions, chaque exemple sera présenté avec les déclarations de misfit et de soutien partiel qui lui sont possibles

Avant de commencer, n'oubliez pas qu'un soutien pour un **fit** avec un redemande à saut exige au moins **2 cartes moyennes** ou 3 cartes banales <u>et</u> aucun GH n'est nécessaire pour y répondre par un Soutien-Contrôle car il y a une couleur spécifiée qui en donne la garantie.

<u>9.1</u> -41 *Ch.3* p. 324

«Bridge Standard International» https://canadabridge.org

Ex. 3.9.3:1 L'Ouvreur a une main minimale avec la redemande à *PiqUE*

a)	OUVREUR	RÉPONDANT
	1 Co	1 Pi
	2 Ca	3 Pi
si	4 Ca = misfit. (13 à 17)	
si	$3 SA^{mixte}$ = misfit ou soutien part	iel (13 à 17 faible)
si	4 $SA^{mixte et Qttf}$ = soutien partiel (1	7 fort + 13 = limite 30-31);
si	4 Pi = fit 2-3 cartes (13 à 16 -	+ 13 = 28-29)
si	5 Pi = Invitation au chelem en	mode Standard (18PP + aucun GH + 3 Contrôles)
si	4 Tr = Premier Contrôle agréa	nt le fit par défaut (17-18 + $13 = 30-31$)
si	4 Co = Troisième Contrôle (17	$-18 + \underline{13} = 30-31$; le $2^{\text{ième}}$ C. à Carreau doit être possédé
	de facto parce qu'il est ut	tilisé pour décrire misfit) sinon il faut choisir un autre
	mode, et non 4 SA Black	wood pcq non disponible.
si	5 Tr = Invitation au chelem en	mode Interrogatif (18 PP +1 GH + C. Trèfle manquant)
si	5 Ca = Invitation au chelem en	mode Interrogatif (18PP+1 GH +C. Carreau manquant)
si	5 Co = Invitation au chelem en	mode Interrogatif (18 PP+1 GH + C. Coeur manquant)

COMMENTAIRES:

Cet exemple est la situation d'enchères la plus limite en pointage et en espace disponible et, malgré tout, il est possible de redéclarer sans aucun problème le jeu du partenaire du redemandeur.

L'enchère 4 Trèfles est une *nouvelle couleur* au niveau 4, donc c'est un Soutien-Contrôle très évident. Une *nouvelle couleur* pour signaler un misfit ne doit jamais dépasser le niveau 3

L'enchère 4 Coeurs est une répétition d'une couleur déjà annoncée. Cette enchère inadéquate pour signaler un misfit. En effet, pour avertir d'un misfit face à une

<u>9.1</u> -42 *Ch.3* p. 325

«Bridge Standard International» https://canadabridge.org

déclaration forte, il est plus rentable de limiter la répétition d'une couleur déjà annoncée au niveau 3 ainsi qu'un niveau 4 en mineure seulement.

**

suite Ex. 3.9.3:1

b) L'Ouvreur a une main minimale avec la redemande à COEUR

	OUVREUR		RÉPONDANT
	1 Ca 2 Tr		1 Co 3 Co
si si	4 Tr 4 Ca	= misfit. (13 à 17) = misfit. (13 à 17)	
si si	3 SA ⁿ 4 SA ⁿ	1	7fort + $\underline{13}$ = invitation limite 30-31 facile à reconnaître
si si	4 Co 5 Co	= fit 2-3 cartes (13 à 16 = Invitation au chelem en	+ 13 = 28-29) mode Standard (18PP + 0 GH + 3 Contrôles)
si	4 Pi	de facto parce qu'il est u	7-18 + $\underline{13}$ = 30-31; le 2 ^{ième} C. à Carreau doit être possédé tilisé pour décrire misfit; sinon il faut choisir un autre wood pcq non disponible)
si si	5 Tr 5 Ca		mode Interrogatif (18 PP +1 GH + C. Trèfle manquant) mode Interrogatif (18PP+1 GH +C. Carreau manquant)

COMMENTAIRES:

La réponse 1 COEUR dans cette situation d'enchères offre une description supplémentaire pour un misfit. Et il n'est évidemment pas possible d'inviter en mode Interrogatif à Pique vu que sa cherté dépasse l'atout Coeur.

<u>9.1</u> -43 *Ch.3* p. 326

Chapitre 9 : Répondre aux Ouvertures et aux Déclarations Fortes par Gérald Néron, Granby, Québec, Canada

«Bridge Standard International» https://canadabridge.org

Ex. 9.1.3:2 L'Ouvreur a une main maximale avec la redemande à PIQUE

c)		OUVR	EUR	RÉPONDANT
	si	1 Ca 2 Co 4 Ca	= misfit. (18 à 21)	1 Pi 3 Pi
	si	3 SA ^m	ixte = misfit possible et sou	atien partiel (18 à 21)
	N.B:	Une Ma	ajeure répétée au niveau 4 n	e peut pas signifier un misfit
	si si si		= soutien partiel pour che	$19 + \underline{13} = 31$) <i>c'est une invitation mixte au chelem</i> lem (20-21 + $\underline{13} = 33$) nd chelem (22-23 + $\underline{13} = 35$ théoriquement)
	si si	4 Pi 5 Pi	= fit faible 2-3 cartes (18 = Invitation au chelem en	faible + 13 = limite 31) mode Standard (18PP + aucun GH + 3 Contrôles)
	si si	4 Tr 4 Co		$\frac{13}{1} = 31$) $\frac{13}{1} = 30-31$; le $2^{i\hat{e}me}$ C. à Carreau doit être possédé tre mode, et non 4 SA Blackwood pcq non disponible).
	N.B:	Le poin	tage pour un Contrôle n'a p	oas de limite supérieure.
	si si si	5 Tr 5 Ca 5 Co	= Invitation au chelem en	mode Interrogatif (18 PP +1 GH + C. Trèfle manquant) mode Interrogatif (18 PP+1 GH +C. Carreau manquant) mode Interrogatif (18 PP+1 GH + C. Coeur manquant)

COMMENTAIRES:

Cette situation d'enchères est un peu moins fréquente car le pointage est plus concentré dans la même équipe mais il est très facile de l'exploiter sans changer aucune règle.

9.1 -44 *Ch.3* p. 327

«Bridge Standard International» https://canadabridge.org

Suite Ex. 3.9.3:2

d) L'Ouvreur a une main maximale avec la redemande à COEUR

	OUVF	REUR	REPONDANT		
	1 Tr		<u>1 Co</u>		
	2 Co		<u>3 Co</u>		
si	3 Pi	= misfit. (18 à 21)			
si	4 Tr	= misfit. (18 à 21)			
: Un	e Majeure	répétée au niveau 4 ne p	eut pas signifier un m		

N.B: misfit.

```
3 SA<sup>mixte</sup> = soutien partiel (18 faible)
si
        4 SA^{mixte/Qttf} = soutien partiel (18-19 + 13 = 31) c'est une invitation mixte au chelem
si
        6 SA
si
                     = soutien partiel pour chelem (20-21+13=33)
        5 SA
si
                     = soutien partiel pour Grand chelem (22-23 + 13 = 35 théoriquement)
        4 Pi
si
                 = fit faible 2-3 cartes (18 faible + 13 = limite 31)
si
        5 Pi
                 = Invitation au chelem en mode Standard (18PP + aucun GH + 3 Contrôles)
        4 Ca = Deuxième Contrôle (18 + 13 = 31)
si
si
        4 Pi
                 = Troisième Contrôle (18 + 13 = 30-31; le 1^{er} C. à Trèfle doit être possédé sinon
                 il faut choisir un autre mode, et non 4 SA Blackwood pcq non disponible).
N.B:
        Le pointage pour un Contrôle n'a pas de limite supérieure.
```

si 5 Tr = Invitation au chelem en mode Interrogatif (18 PP +1 GH + C. Trèfle manquant) si 5 Ca = Invitation au chelem en mode Interrogatif (18PP+1 GH +C. Carreau manquant)

COMMENTAIRES:

La réponse 1 COEUR face à une redemande offre une description supplémentaire pour un misfit. Et il n'est évidemment pas possible d'inviter en mode Interrogatif à Pique vu que sa cherté dépasse l'atout Coeur.

<u>9.1</u> -45 Ch.3 p. 328

«Bridge Standard International» https://canadabridge.org

Ex. 3.9.3:3 L'Ouvreur a une main minimale avec la redemande à Carreau

e)	OUVREUR	RÉPONDANT
si	1 Tr 1 SA 3 Co = misfit	1 <u>Ca</u> 3 <u>Ca</u>
si	3 Pi = misfit 4 Tr = misfit	
N.B:	Il est rentable d'offir la meilleur co	uleur de rechange quand il y a misfit
si	3 SA ^{mixte} = soutien partiel (13 fit avec pointage cib	à 17) ou lant la manche à Sans-Atout (13 -14 + <u>13</u> = 26-27)
si	$4 SA^{mixte/Qttf}$ = soutien partiel (1' reconnaître pcq l'ouvret	7fort + <u>13</u> = invitation limite 30-31nais facile à ur est minimum)
si si		• <u>13</u> = 28-29); c'est impératif (forcing)de manche. mode Standard (18 PP + aucun GH + 3 Contrôles)
si si		Eant le fit et le 1 ^{er} Cont. Trèfle (17-18 + $\underline{13}$ = 30-31) -18 + $\underline{13}$ = 30-31; le 2 ^{ième} C. à Coeur est sauté)

N.B: Le Contrôle Trèfle est impossible à utiliser (pcq correspond à un misfit); il doit être possédé parce qu'il ne s'agit pas d'un Contrôle sauté, nié.

L'Invitation au chelem en mode Interrogatif n'est pas possible en mineure.

COMMENTAIRES:

Cet exemple démontre bien, contrairement au Système Standard, que l'emploi du mode Contrôle pour inviter au chelem en mineure **dégage beaucoup d'espace** pour communiquer même pour les Mains Fortes. Donc, n'acceptez plus l'idée que ces chelems sont réservés aux joueurs téméraires et experts.

<u>9.1</u> -46 *Ch.3* p. 329

«Bridge Standard International» https://canadabridge.org

Ex. 3.9.3:4 L'Ouvreur a une main maximale avec la redemande à Carreau

)		OUVR	EUR RÉ	PONDANT
		1 Tr	<u>1 (</u>	<u>Ca</u>
		2 Co	30	<u>Ca</u>
	si	4 Tr	= misfit	
	si	3 Co	= misfit	
	si	3 Pi	= misfit	
		N.B :	On ne peut répéter le Coeur (M	Majeure) au niveau 4 pour signifier un misfit
	si	3 SA ^m	nixte = soutien partiel (18fai	ble)
	si	4 SA ^m	$\frac{\text{prixte/Qttf}}{\text{mixte/Qttf}} = \text{soutien partial } (18-19)$	$0 + \underline{13} = 31$
	si	6 SA	= soutien partiel pour ch	nelem $(20-21 + \underline{13} = 33)$
	si	5 SA	= soutien partiel pour G	rand chelem (22-23 + $\underline{13}$ = 35 théoriquement)
	si	4 Ca		le $+ \underline{13} =$); ce soutien invite au chelem avec r pour jouer à Sans-Atout (beaucoup de points
	si	5 Ca	= Invitation au chelem en mod	e Standard (18PP + aucun GH + 3 Contrôles)
	si	4 Co	= Deuxième Contrôle (18 + 1 misfit, donc il n'est pas déclar	3 = 31) le 1 ^{er} C. à Trèfle est agrée pcq signifie able)
	si	4 Pi	= Troisième Contrôle (18 + $\underline{1}$ est sauté, donc nié)	3 = 30-31; les C. à Trèfle est agréé mais le Coeur

N.B: Le pointage pour un Contrôle n'a pas de limite supérieure.L'Invitation au chelem en mode Interrogatif n'est pas possible en mineure.

COMMENTAIRES:

f)

Les règles sont toujours les mêmes, et il est possible d'être encore plus précis quand le pointage combiné est élevé.

<u>9.1</u> -47 *Ch.3* p. 330

«Bridge Standard International» https://canadabridge.org

Ex. 3.9.3:5 Réponse « 1 COEUR » et fit avec la redemande en mineure de l'Ouvreur

g)	OUVREUR		RÉPOI	NDANT
	<u>1 Ca</u>		1 Co	
	<u>3 Ca</u>		3 Co	= (misfit et redemande à saut)
		si	3 Pi	= misfit (aucune suite précisée)(6 HL et +)
		si	3 SA ^m	= soutien partiel (6 à 11 HL)
		si	4 SA ^m	$_{\text{ixte/Qttf}} = \text{soutien partiel } (18 + 12 - 13 - 14 = 31)$
		si	6 SA	= soutien partiel $(18 + 15 - 16 = 33)$
		si	5 SA	= soutien partiel pour Grand chelem (<u>18</u> + 17-18 = 35)
		si	4 Ca	= fit 2-3 cartes ($\underline{18} + 11 = 28-29$); c'est forcing de manche à Carreau
		si	5 Ca	= Invitation au chelem en mode Standard (aucun GH + 3 Contrôles) ($\underline{18} + \underline{13} = 31$)
		si	4 Tr	= Premier Contrôle agréant le fit par défaut ($\underline{18} + \underline{13} = 31$)
		si	4 Co	= Deuxième Contrôle ($\underline{18} + 13 = 31$; le 1 ^{er} C. à Coeur est nié)
		si	4 Pi	= Troisième Contrôle ($\underline{18} + 13 = 31$; le 1 ^{er} et le 2 ^{ième} sont niés)

N.B: L'Invitation au chelem en mode Interrogatif n'est pas possible en mineure.

COMMENTAIRES:

Lors d'une redemande à Coeur, il faut utiliser quasi-exclusivement la *nouvelle* couleur **3 Piques** pour décrire un misfit même si cela ne donne pas beaucoup d'information sur la validité de la suite si un fit est envisagé. L'important est d'être précis autant sur la présence d'un misfit que de son absence pour permettre de pouvoir maintenir la signification de soutien partiel pour une enchère à Sans-Atout.

9.1 -48 *Ch.3* p. 331

h) Réponse « 1 Pique » et fit avec laredemande en mineure de l'Ouvreur

OUVREUR		RÉPONDANT
<u>1 Tr</u>		1 Pi
<u>3 Tr</u>		3 Pi = (misfit et redemande à saut)
si	3 SA ^{mi}	$a^{\text{xte}} = \text{misfit} (\underline{18} + 6 \mathbf{\grave{a}} 11 = 24 \mathbf{\grave{a}} 29, \text{ donc le mieux est manche 3SA})$ ou soutien partiel ($\underline{18} + 6 \mathbf{\grave{a}} 11 = 24 \mathbf{\grave{a}} 29 \text{donc, manche 3 SA}$
Si	i 4 SA ^{mi}	$_{\text{xte/Qttf}}$ = soutien partiel (18 +12-13-14=31: inv. mixte au chelem
S	i 6 SA	= soutien partiel $(18 + 15 - 16 = 33)$
s	i 5 SA	= soutien partiel pour Grand chelem ($\underline{18} + 17 - 18 = 35$)
S	i 4 Tr	= fit 2-3 cartes ($18 + 11 = 28-29$); c'est forcing de manche à Trèfle
S	i 5 Tr	= Invitation au chelem en mode Standard
		(aucun GH + 3 Contrôles) ($18 + 13 = 31$)
S	i 4 Ca	= Premier Contrôle agréant le fit par défaut ($\underline{18} + \underline{13} = 31$)
S	i 4 Co	= Deuxième Contrôle ($\underline{18} + 13 = 31$; le 1 ^{er} C. à Coeur est nié)
S	i 4 Pi	= Troisième Contrôle ($18 + 13 = 31$; le 1 ^{er} et le 2 ^{ième} sont niés)

N.B: L'Invitation au chelem en mode Interrogatif n'est pas possible en mineure.

COMMENTAIRES:

Contrairement à ce que l'on pourrait croire dans le cas de la recherche de chelem pour les couleurs mineures, le système de réponse aux *Mains Fortes* conserve toute son efficacité pour déterminer le contrat optimum aussi bien à l'atout qu'à Sans-Atout.

9.1 -49 *Ch.3* p. 332

N.B:

i) Réponse « 2 Trèfles » et fit avec la redemande en mineure de l'Ouvreur

OUVREUR	RÉPO	NDANT
<u>1 Ca</u>	2 Tr	
<u>3 Ca</u>	4 Tr	= misfit
si	3 Co	= misfit
si	3 Pi	= misfit
Il est rentable d'offir la	meilleur c	ouleur de rechange quand il y a misfit
si	3 SA ⁿ	= soutien partiel $(\underline{18} + 11 = 29)$
si	4 SA ⁿ	$\frac{\text{prince}}{\text{optimize}} = \text{soutien partiel}(\underline{18} + 13 - 14 = 31 \text{ inv. mixte au})$
		chelem
si	6 SA	= soutien partiel $(18 + 15 - 16 = 33)$
si	5 SA	= soutien partiel pour Grand chelem ($18 + 17 - 18 = 35$
)	
si	4 Ca	= fit 2-3 cartes ($18 + 11 = 28-29$); c'est impératif de manche à Carreau
si	5 Ca	= Invitation au chelem en mode Standard
		(aucun GH + 3 Contrôles) $(18 + 13 = 31)$
si	4 Co	= Deuxième Contrôle ($18 + 13 = 31$; le 1 ^{er} Cont. à
		Trèfle doit être possédé; il n'est pas sauté)
si	4 Pi	= Troisième Contrôle ($\underline{18} + 13 = 31$; le 2 ^{ième} Cont. est

N.B: L'Invitation au chelem en mode Interrogatif n'est pas possible en mineure.

COMMENTAIRES:

Un soutien au niveau 2 en mineure ne cause donc aucun problème car le niveau 3 offre plusieurs options pour bien décrire les misfits ce qui n'entrave pas la suite des enchères. Il faut considérer le PPP du répondant comme valant 11 HL.

sauté, donc nié)

**

<u>9.1</u> -50 *Ch.3* p. 333

«Bridge Standard International» https://canadabridge.org

Ex. 3.9.3:6 Redemande à saut à Coeur après la réponse 2 CARREAUX

j)

OUVREUR	RÉPONDANT	
1 Co 3 Co	2 Ca 4 Ca = misfit (<u>18</u> + 11 et + = 29) 3 Pi = misfit (suite valable àTrèfle ou à	Pique)($18 + 11et + = 29$)
	i $3 \text{ SA}^{\text{mixte}}$ = soutien partiel ($\underline{18} + 11 - 14$) i $4 \text{ SA}^{\text{mixte/Qttf}}$ = soutien partiel ($\underline{18} + 13 - 14$) i 6 SA = soutien partiel ($\underline{18} + 15 - 14$) i 5 SA = soutien partiel pour Grand	= 3) inv. mixte au chelem 6 = 33)
	 4 Co = fit 2-3 cartes (18 + 11 = 28-29)	tandard
	4 Tr = Premier Contrôle agréant le fit 4 Pi = Troisième Contrôle (<u>18</u> + 13 = mais le 2 ^{ième} C. à Carreau est as	31; Cont. à Trèfle est nié
	5 Tr = Inv. en mode Interrogatif ($\underline{18}$ + 5 Ca = Inv. en mode Interrogatif ($\underline{18}$ +	•

Cette situation d'enchères de départ est très classique. À tel point, que plusieurs joueurs préfèrent ne pas considérer la redemande à saut comme une véritable convention; d'où la tendance naturelle à abaisser ses exigences, donc à éviter. Sinon, cela rend impossible de créer un langage d'enchères logique; ce qui encourage encore plus l'idée que le bridge ne peut pas être maîtrisé.

La cause de cette idée est dûe au fait qu'il y a un manque de méthodologie dès la base de l'apprentissage du bridge sous prétexte que le bridge *«avancé»* ne peut s'apprendre qu'en jouant pendant plusieurs décennies; ce qui entretien le mythe que ce sport est réservé à une élite.

<u>9.1</u> -51 *Ch.3* p. 334

«Bridge Standard International» https://canadabridge.org

Pour vous convaincre davantage qu'il faut donner un véritable statut de convention à la redemande à saut, voici une suite d'enchères tout à fait plausible.

suite 3.9.3:6 Redemande à saut à Coeur après la réponse 2 TRÈFLES

k) Décrivez les enchères

OUVREUR	RÉPONDANT
<u>1 Co</u>	2 Tr
<u>3 Co</u>	4 Ca $(18 + 13 + 31)$
4 SA (20 + $\underline{13}$ = 33)	5 Co
6 Tr (24 + $\underline{13}$ = 37)	7 Co

COMMENTAIRES:

Le R. a redéclaré une *nouvelle couleur au niveau 4*, il s'agit d'un **Soutien-Contrôle** invitant au chelem àl'atout. Cela décrit un bon soutien au moins deuxième, 13 HL/PP ou plus, mais aucun GH nécessaire. *S'il avait déclaré la couleur de se réponse au niveau 4 sans saut (4 Trèfles), cela aurait signifié un misfit.*

L'O. peut annoncer *4 SA Blackwood* parce qu'il détient obligatoirement les 2 autres Contrôles, soit à Carreau et à Pique ainsi qu'un surplus de 2 points; son équipe possède 2 GH qui sont de son côté.

La réponse du R. décrit 2 As.

L'O. a un double surplus de pointage mais il doit s'assurer que le R. possède le troisième GH manquant. Il utilise *6 Trèfles Joséphine*.

Le R. détient le GH manquant, il déclare le Grand chelem à Coeur.

Voici une variante apparemment anodine mais qui montre bien que c'est le contexte qui donne la signification aux enchères.

9.1 -52 *Ch.3* p. 335

Chapitre 9 : Répondre aux Ouvertures et aux Déclarations Fortes par Gérald Néron, Granby, Québec, Canada

«Bridge Standard International» https://canadabridge.org

suite 3.9.3:6 Redemande à saut à Pique après la réponse 2 CARREAUX

L)	OUVREUR	RÉPONDANT
	<u>1 Co</u>	2 Ca
	<u>3 Co</u>	4 Tr $(18 + 13 + 31)$
	4 Pi (18 + 13 = 31)	4 SA ^{<i>Backwood</i>} (20 + 13 = 33)
	6 Tr	7 Co $(24 + 13 = 37)$

COMMENTAIRES:

L'Ouvreur, ici, a annoncé le *Troisième Contrôle*, donc il a nié (pas de contexte misfit) le Contrôle du Carreau.

Le Répond détient ce Contrôle et un surplus; et déclare 4 SA Blackwood.

L'Ouvreur répond le 6^{ième} échelon de la convention Blackwood classique amélioré (V. *p. 8.4 -15*) qui déclare 1 As et une chicane en haut de l'atout, donc à Pique.

Cela permet au Répondant d'annoncer directement le Grand chelem. Voici une autre *petite* variante.

m) OUVREUR RÉPONDANT

$$\frac{1 \text{ Co}}{3 \text{ Co}} \qquad \qquad 2 \text{ Ca} \\
4 \text{ Tr} \quad (\underline{18} + 13 + 31) \\
5 \text{ Co} \quad (20 + 13 = 33) \qquad \qquad 7 \text{ Co} \quad (20 + 17 = 37)$$

COMMENTAIRES:

Au 3^{ième} tour, l'ouvreur possède les Contrôles à Carreau et Pique ainsi qu'un surplus de pointage pour déclarer le chelem par *Blackwood*. Mais, sa couleur est *sixième équivalente*, donc à 7 cartes avec 1 GH et un petit Honneur. Il doit donc en avertir le partenaire en répondant lui-même à Blackwood (d'où *Blackwood Inversé*) en affirmant directement le 3 ième échelon de *Blackwood Inversé*, soit **5 Coeurs**. (V. *p.* <u>8.4</u> -19), donc 2 As.

IMP.: Il ne peut y avoir de confusion avec l'invitation en mode Standard car il y a un contexte de mode Contrôle. Et Blackwood Inversé montre nécessairement un saut d'enchères au niveau 5. Ainsi, l'arrêt des enchères peut se faire au besoin au niveau 4.

9.1 -53 *Ch.3* p. 336

«Bridge Standard International» https://canadabridge.org

L'exemple suivant est aussi classique et montre une particularité, la *redéclaration* 4 Carreaux après la réponse 2 Trèfles, qui mérite votre attention pour réussir des tops.

Ex. 3.9.3:7 Redemande à saut après la réponse 2 TRÈFLES

n)	OUVREUR	RÉPONDANT
	<u>1 Pi</u>	2 Tr
	<u>3 Pi</u>	4 Ca $(18 + 13 + 31)$; P.S.: si 4 Tr = misfit
	4 Pi (18 + 13 = 31)	si $4 SA^{Blackwood} (20 + 13 = 33)$
	?	si 5 Pi Blackwood inversé (20 + 13 = 33)

COMMENTAIRES:

Cette situation d'enchères de départ est très courante et peu de joueurs savent en tirer parti. Le Répondant a donné un soutien pour un fit à la redemande à saut en Majeure en déclarant un Soutien-Contrôle (4 Carreaux) identifiable dans un tel contexte par le fait qu'il s'agit d'une couleur non nommée, donc nouvelle.

Un Contrôle sauté est nié (sauf s'il y a eu un misfit déclaré avec cette couleur). Le répondant a donc annoncé le *Deuxième Contrôle*, Carreau.

L'Ouvreur annonce le Troisième Contrôle ce qui oblige de garantir la possession du Premier Contrôle. Si c'est le cas, il devrait gager 4 SA Blackwood (Inversé ou non); sinon déclaré l'arrêt des enchères en annonçant l'atout au niveau 4. Conclusion, son Contrôle 4 Piques signifie : « Je possède seulement le Contrôle à Trèfle mais j'ai les exigences pour déclarer le chelem; donc si tu as le Contrôle du Pique, déclare le chelem».

Il s'agit de l'*ANTICONTRÔLE*; qui peut survenir seulement dans les 2 Majeures et seulement avec la réponse *2 Trèfles* suivi de la redéclaration 2 Carreaux (Voir *p.8.3 -29*).

Le répondant peut déclarer le chelem, s'il le désire, par 4 *SA Blackwood*. Ou encore, déclarer *Blackwood Inversé* à saut au niveau 5. Ici, l'échelon *5 Piques* décrit la possession de 3 As

<u>9.1</u> -54 *Ch.3* p. 337

«Bridge Standard International» https://canadabridge.org

Il est bon de regarder maintenant comment redéclarer lorsque c'est l'ouvreur qui fait la redemande à saut dans le contexte de la convention 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ, ou **convention 3.4**, qui est toujours en vigueur avec le système *Bridge Standard International*. (Voir: *Tome III, p.131:Fit après une nouvelle couleur au niveau 1*).

Ex. 3.9.3:8 Redemande à saut à COEUR sur la réponse 1 SA Impératif

0)	OUVREUR		RÉPONDANT
	<u>1 Co</u>		1 SA
	<u>3 Co</u>	si	3 Pi = misfit (aucune suite précisée) ($\underline{18}$ + 6 à 10 = 24 à 28)
		si	3 SA mixte = soutien partiel ($18 + 6 \text{ à 7} - 8 = 24 \text{ à 25}$)
		si	4 SA ^{forcé/non Qttf} * = soutien partiel $force'$ ($18 + 8-9 \text{ à } 10 = 26 \text{ à } 28$)
		si	4 Co = Appui fort $(18 + 10PP = 28)$
		si	5 Co = Invitation en mode Standard ($\underline{18} + 13 = 31$)
		si	4 Tr = Soutien limite sup.; 1 ^{er} C. et fit par défaut (18 + 13PP = 31)
		si	4 Ca = Soutien limite sup.; $2^{\text{ième}}$ C. et fit par défaut (18 + 1PP3 = 31)
		si	4 Pi = Soutien limite sup.; $3^{\text{ième}}$ C. et fit par défaut ($18 + 1$ PP3 = 31)
		_:	5 Tr. 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
		Si	5 Tr = Inv. en mode Interrogatif ($18 + 13 = 31$; Trèfle manquant)
		si	5 Ca = Inv. en mode Interrogatif $(18 + 13 = 31; Carreau manquant)$

COMMENTAIRES:

* Il faut d'abord prendre bonne note que la redéclaration 4 SA* doit être considérée comme *forcée* (donc pas invitative au chelem)même s'il n'y a pas d'obstruction comme tel; parce que «4 SA non forcée» est techniquement impossible à cause du pointage HL limité à 10 points quand il n'y a pas de soutien pour l'atout.

Alors, il devient logique de décrire spécifiquement, avec **3 SA**, un soutien partiel avec un pointage limité à 6-8 HL; ce qui permet d'éviter un emballement éventuel des enchères; et par corollaire, d'éviter de perdre un contrat de manche ou de chelem grâce à l'enchère **4 SA** qui est *forcé* PAR RAPPORT AU POINTAGE POSSÉDÉ.

9.1 -55 *Ch.3* p. 338

«Bridge Standard International» https://canadabridge.org

suite 3.9.3:8

p) Redemande à saut à PIQUE sur la réponse 1 SA Impératif

OUVREUR		RÉPO	NDANT
<u>1 Pi</u>	si	1 SA	ixte = misfit (aucune suite précisée) ($\underline{18} + 6$ à $\underline{10} = 24$ à 28)
<u>3 Pi</u>		3 SA ^m	ou soutien partiel ($\underline{18} + 6$ à $\underline{7} - 8 = 24$ à 25)
	si	4 SA ^{fo}	rcé* = soutien partiel $forcé$ ($\underline{18} + 8-9$ à $10 = 26$ à 28)
	si	4 Pi	= Appui fort ($\underline{18} + \mathbf{10PP} = 28$)
	si	5 Pi	= Invitation en mode Standard ($\underline{18} + 13 = 31$)
	si si si	4 Tr 4 Ca 4 Co	1
	si	5 Tr	= Inv. en mode Interrogatif (<u>18</u> + 13 = 31; Trèfle manquant)
	si	5 Ca	= Inv. en mode Interrogatif (<u>18</u> + 13 = 31; Carreau manquant)
	si	5 Co	= Inv. en mode Interrogatif (<u>18</u> + 13 = 31; Coeur manquant)

La **convention 3.4** Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou **1 SA** IMPÉRATIF INVERSÉ est très utile pour optimiser l'analyse des contrats partiels et de manche après ouverture au niveau 1 à la couleur Standard; ce qui déjà justifie suffisamment son emploi. Et de plus, elle permet de régler le problème inhérent à la CONVENTION FLANNERY. On peut et on doit maintenant utiliser cette convention **remise à jour** sous le nom «2 Carreaux à la Flannery» à cause de son efficacité grandement améliorée pour tout type de contrat et de tous les niveaux.

Pour compléter le sujet de la *Convention 3.4* et montrer la versatilité du **système de réponse aux Mains Fortes**, voici un exemple très utile pour se démarquer particulièrement au niveau des contrats partiels.

9.1 -56 *Ch.3* p. 339

«Bridge Standard International» https://canadabridge.org

<u>Un petit rappel</u>:

La convention 1 SA impératif Un tour Inversé (ou non) permet d'augmenter l'espace des communications en considérant la redéclaration de l'Ouvreur à 2 SA sur 1 SA du Répondant comme une main maximale sans aucune distribution spécifique.

Ex. 3.9.3:9 Répondre à la déclaration 2 SA sur 1 SA impératif

q)	OUVREUR	RÉPONDANT
\Rightarrow	1 Co	1 SA
	2 SA	si $3 \text{ SA}^{\text{mixte}} = \text{misfit et main balancée} \left(\frac{18}{10} + 6 \text{ à } 10 = 24 \text{ à } 28 \right) \text{ si 4 Trèfles}$
	ou	4 Carreaux par l'O., c'est naturel)
		si 3 Tr ou 3 Ca = misfit et longue suite naturelle ($\underline{18} + 6$ à $\underline{10} = 24$ à 28)
		si "3 Pi" (conventionnel) = misfit et 2 longues suites mineure
		si 3 Co = doubleton en soutien ($18 + 8 \text{ à } 10 = 26 \text{ à } 28$)
		si 4 Co = Appui fort $(18 + 10PP = 28)$
		si 4 Tr = Soutien limite sup.; 1^{er} C. $(18 + 13PP = 31)$
		si $\mathbf{4Ca} = Soutien \ limite \ sup.; 2^{ième} \ C. (18 + 1PP3 = 31)$
		si 4 Pi = Soutien limite sup.; $3^{\text{ième}}$ C. $(18 + 1\text{PP3} = 31)$
\Rightarrow	1 Pi	1 SA
\Rightarrow	1 Pi 2 SA	si $3 \mathbf{S} \mathbf{A}^{\text{mixte}} = \text{misfit et main balancée} \left(\frac{18}{10} + 6 \mathbf{\grave{a}} 10 = 24 \mathbf{\grave{a}} 28 \right) \text{ si 4 Trèfles}$
\Rightarrow	2 SA	
⇒	2 SA	si $3 \mathbf{S} \mathbf{A}^{\text{mixte}} = \text{misfit et main balancée}$ ($\underline{18} + 6 \mathbf{\grave{a}} 10 = 24 \mathbf{\grave{a}} 28$) si 4 Trèfles 4 Carreaux par l'O., c'est naturel)
\rightarrow	2 SA	si $3 \mathbf{S} \mathbf{A}^{\text{mixte}} = \text{misfit et main balancée}$ ($\underline{18} + 6 \mathbf{\grave{a}} 10 = 24 \mathbf{\grave{a}} 28$) si 4 Trèfles 4 Carreaux par l'O., c'est naturel) si $3 \mathbf{Tr}$ ou $3 \mathbf{Ca} = \text{misfit et longue suite naturelle}$ ($\underline{18} + 6 \mathbf{\grave{a}} 10 = 24 \mathbf{\grave{a}} 28$)
\rightarrow	2 SA	si $3 \text{ SA}^{\text{mixte}} = \text{misfit et main balancée}$ ($\underline{18} + 6 \text{ à } 10 = 24 \text{ à } 28$) si 4 Trèfles $4 \text{ Carreaux par l'O., c'est naturel}$) si $3 \text{ Tr ou } 3 \text{ Ca} = \text{misfit et longue suite naturelle}$ ($\underline{18} + 6 \text{ à } 10 = 24 \text{ à } 28$) si $3 \text{ Co''}^{\text{(conventionnel)}} = \text{misfit et 2 longues suites mineure}$
\rightarrow	2 SA	si $3 \text{ SA}^{\text{mixte}} = \text{misfit}$ et main balancée ($\underline{18} + 6 \text{ à } 10 = 24 \text{ à } 28$) si 4 Trèfles $4 \text{ Carreaux par l'O., c'est naturel}$ si $3 \text{ Tr ou } 3 \text{ Ca} = \text{misfit}$ et longue suite naturelle ($\underline{18} + 6 \text{ à } 10 = 24 \text{ à } 28$) si $"3 \text{ Co"}^{(\text{conventionnel})} = \text{misfit}$ et 2 longues suites mineure} si $3 \text{ Pi} = \text{doubleton en soutien}$ ($\underline{18} + 8 \text{ à } 10 = 26 \text{ à } 28$)
\Rightarrow	2 SA	si $3 \text{ SA}^{\text{mixte}} = \text{misfit}$ et main balancée $(\underline{18} + 6 \text{ à } 10 = 24 \text{ à } 28)$ si 4 Trèfles $4 \text{ Carreaux par l'O., c'est naturel})$ si 3 Tr ou $3 \text{ Ca} = \text{misfit}$ et longue suite naturelle $(\underline{18} + 6 \text{ à } 10 = 24 \text{ à } 28)$ si $"3 \text{ Co''}^{\text{(conventionnel)}} = \text{misfit}$ et $2 \text{ longues suites mineure}$ si $3 \text{ Pi} = \text{doubleton en soutien}$ $(\underline{18} + 8 \text{ à } 10 = 26 \text{ à } 28)$ si $4 \text{ Pi} = \text{Appui fort } (\underline{18} + 10 \text{ PP} = 28)$ si $4 \text{ Tr} = \text{Soutien limite sup.; } 1^{\text{cr}} \text{ C. } (\underline{18} + 13 \text{ PP} = 31)$
\Rightarrow	2 SA	si $3 \text{ SA}^{\text{mixte}} = \text{misfit}$ et main balancée $(\underline{18} + 6 \text{ à } 10 = 24 \text{ à } 28)$ si 4 Trèfles $4 \text{ Carreaux par l'O., c'est naturel})$ si 3 Tr ou $3 \text{ Ca} = \text{misfit}$ et longue suite naturelle $(\underline{18} + 6 \text{ à } 10 = 24 \text{ à } 28)$ si $"3 \text{ Co}"^{\text{(conventionnel)}} = \text{misfit}$ et $2 \text{ longues suites mineure}$ si $3 \text{ Pi} = \text{doubleton en soutien} (\underline{18} + 8 \text{ à } 10 = 26 \text{ à } 28)$ si $4 \text{ Pi} = \text{Appui fort} (\underline{18} + 10 \text{ PP} = 28)$ si $4 \text{ Tr} = \text{Soutien limite sup.; } 1^{\text{er}} \text{ C. } (\underline{18} + 13 \text{ PP} = 31)$

<u>9.1</u> -57 *Ch.3* p. 340

«Bridge Standard International» https://canadabridge.org

COMMENTAIRES:

Il est très intéressant de constater qu'il y a harmonisation entre toutes les conventions utilisées tout en respectant le système Standard. Le dialogue des enchères équivaut à apprendre une véritable langue capable d'exprimer quelques dizaines de milliers de descriptions pour réduire au plus haut degré le hasard des cartes.

SECTION PRATIQUE 3.9

Ex. 3.9:4 Quelles sont les enchères du répondant pour chacune des mains présentées si les enchères se déroulent comme suit?

		1	2		3	4	
		1 Ca 3 Ca	Passe Passe		?	Passe	
a)	V 8 5 A 5 2 5 D 9 7 6 4 2	b)	D 9 8 2 7 4 3 5 D 9 8 6 4 2	c)	D 9 8 8 5 4 A A D 9 7 4 2	d)	D 9 A R 10 5 4 3 9 7 6 9 2

RÉPONSES:

a) Le répondant détient 9 HL, mais aucune suite quatrième en Majeure ni 5 cartes en soutien pour l'ouverture à Carreau. Il lui faut répondre 1 SA pour décrire cette main; cette réponse n'est pas impérative car l'ouverture est en mineure.

La redemande à saut de l'ouvreur est impérative à la manche. Le répondant a une main semi-balancée et il y a une faible carte en soutien. Le soutien se doit d'être considéré comme un **misfit** (insuffisant pour un fit à 7 cartes) (V. **Pr. 3.9:5.1**, p. 300). Il faut annoncer une nouvelle couleur valable sans saut au niveau 3 ou une une répétition d'une couleur déjà annoncée (jusqu'au niveau 4 en mineure si besoin).

<u>9.1</u> -58 *Ch.3* p. 341

«Bridge Standard International» https://canadabridge.org

Dans ce cas-ci, vu que le pointage a été bien défini au premier tour, la logique veut qu'il faille redéclarer **3 SA** car le répondant a décrit au premier tour une main minimale (6-10 HL) sans aucune Majeure quatrième; donc il n' a rien à rajouter.

L'ouvreur peut donc comprendre que l'enchère 3 SA répète la main du répondant (ayant annoncée 1 SA) au niveau de ses couleurs mineures (donc un **misfit**) sans aucune changement au niveau du pointage. Donc cela est conforme aux Principes pré-établis. Et l'ouvreur pourra prendre une décision en étant bien informé sans qu'il y ait eu une élévation indûe dans les enchères.

b) Le répondant possède à peine le minimum pour annoncer, soit 4 PH et 2 HL. Sa réponse se doit quand même d'être **1 Pique**. Cette fois, la limite supérieure du pointage est indéfinie.

Au deuxième tour, le répondant est *convié* à la manche par l'ouvreur. Il y a un singleton avec une faible carte à Carreau, donc un **misfit**. Il lui est interdit de répéter sa couleur à Pique au niveau 3 car cela affirmerait une redemande à saut en même temps qu'un misfit. Il faut alors annoncer une *nouvelle couleur* sans saut. La suite à Coeur est sans substance mais celle à Trèfle est très acceptable. Le problème c'est le pointage HL qui est relativement faible mais on ne peut plus reculer; il faut annoncer la *nouvelle couleur* sans saut à **4 Trèfles**.

Avec cette annonce, les enchères ne risquent pas de s'emballer même si le contrat risque d'être difficile car il est probable que plusieurs équipes vont se planter avec ce type de contrat alambiqué; donc, même un échec d'une levée, ou deux, risque d'avoir une bonne marque.

On pourrait considérer qu'une seule carte en soutien constitue une soutien partiel mais il faut que ce soit <u>idéalement</u> un petit Honneur. Sinon, il faudrait systématiquement que l'on annonce 3 SA (pour affirmer un soutien partiel) ce qui serait très dangereux *(faible pointage combiné, suites trouées et suites très courtes)* car les deux joueurs ont chacun des mains non balancées. Mieux vaut un contrat à l'atout trop haut qu'une manche à Sans-Atout dans ces conditions.

<u>9.1</u> -59 *Ch.3* p. 342

«Bridge Standard International» https://canadabridge.org

Donc, l'ouvreur sait que le pointage du répondant est d'au moins 6 HL mais avec une limite supérieure indéfinie. Il peut, par contre, très bien *voir* la distribution de ce dernier. En effet, il sait qu'il y a au moins quatre cartes à Pique, 2 à 3 cartes à Coeur (sinon cette couleur aurait été probablement annoncée au premier tour), au plus 1 carte à Carreau et au moins 5 cartes à Trèfle. Il en sait assez pour choisir la nature du contrat tout en précisant son propre pointage en gageant au niveau correspondant au *pointage combiné plancher* (il considère que le répondant détient le minimum soit 6 points). Ainsi, advenant que le répondant détienne un surplus de pointage, ce dernier pourra compléter les enchères.

Il ne faut pas oublier qu'un **misfit** face à une **DÉCLARATION FORTE** ne donne aucune description sur le pointage détenu contrairement à l'affirmation d'un soutien partiel ou de fit dans la même situation..

c) Il y a 12 PH et 2 PL chez le répondant et aucune suite Majeure quatrième. Il doit annoncer au niveau 2. Comme la main est distributive, la meilleure description de sa main est 2 Trèfles (même s'il y avait eu une faible suite Majeure quatrième).

La possession par le répondant d'un As (ce serait la même chose pour un Roi/Dame) comme unique soutien pour une redemande à saut en mineure constitue un excellent soutien pour un **fit partiel**. Ainsi, malgré le fait que le pointage et la force de la suite à Trèfle soit adéquate, il n'est pas approprié de la répéter car cela affirmerait un misfit. Il faut alors redéclarer à **SANS-ATOUT MIXTE** mais il faut bien évaluer le niveau de l'enchère car c'est seulement pour les *misfits* qu'on ne précise pas le pointage.

Le pointage combiné plancher est de 18 PP + 15 PP; il faut donc annoncer 5 SA conventionnel (ou mixte) et l'ouvreur prendra la décision finale à savoir un chelem au niveau 6, et non 7, (V. Pr. 3.10.2.2:1) à l'atout versus à Sans-Atout.

d) Le répondant a une main intermédiaire de 9 PH et 2 HL avec une couleur sixième spécifiée à Coeur. Il répond d'abord 1 Coeur.

Face à la redemande à saut du partenaire, le répondant doit décrire son soutien en priorité. La réévaluation donne 0 à Pique, 10 à Coeur, 1 à Carreau et 1 pour les

9.1 -60 *Ch.3* p. 343

«Bridge Standard International» https://canadabridge.org

2 doubletons. Le pointage combiné plancher s'établit donc à 18 PP + 12 PP; c'est juste suffisant pour inviter au chelem. Cela peut être fait par une invitation *en mode Standard*. Mais il est plus précis d'utiliser le *mode Contrôle* car le mode Standard laisse entendre (dans le système *Bridge Standard International*) qu'il y a de bons Contrôles de niveau 4 mais avec un atout plutôt limite. Ainsi, le répondant doit idéalement redéclarer le **Soutien-Contrôle** à **4 Coeurs** (3 Coeurs affirmerait un misfit) ce qui décrit un pointage complémentaire adéquat (soit au moins 13 PP face à une redemande à saut) pour inviter au chelem, avec un soutien troisième à Carreau et le Contrôle de niveau 4 (As, Roi ou singleton) du Coeur; à noter que le Trèfle n'est pas nié (ni affirmé) car l'annonce 4 Trèfles, dans ce contexte, aurait constituée une déclaration de misfit.

L'ouvreur gagera le chelem (par 4 SA Blackwood) avec les deux contrôles manquants (Pique et Trèfle) et au moins 20 PP; sinon il annoncera 4 Piques s'il en a le Contrôle. Bien entendu, ce langage fait partie du Chapitre 8 et ne vous est présenté voir le potentiel d'un langage des enchères bien structuré.

Ex. 3.9:5 Quelles sont les déclarations de l'ouvreur et celles du répondant, si les enchères se déroulent comme suit?

1	2	3	4
Passe	1 Ca	Passe	1 Co
2 Tr	?	Passe	?
Passe	?	Passe	?

Ouvreur	Répondant
R V 5	D 9 8 2
R	AD9854
A 9 8 7 5 3 2	10
R D	V 9

<u>9.1</u> -61 *Ch.3* p. 344

«Bridge Standard International» https://canadabridge.org

RÉPONSES:

Voici, les enchères au complet de l'ouvreur et du répondant pour ce contrat de 11 levées qui devrait normalement se conclure juste comme il se doit.

1	2	3	4
Passe	1 Ca	Passe	1 Co
2 Tr	2 Ca	Passe	3 Co
Passe	3 SA	Passe	4 Co
Passe	4 SA	Passe	5 Ca
Passe	5 Co	Passe	Passe
Passe			

L'ouvreur a une main valant un faible 16 PH +3 PL qu'il préfère classer comme une main minimale à cause des nombreux points perdants, d'où **1 Carreau**. Cependant, avec un point supplémentaire ou moins de points perdants, sa couleur sixième équivalente et le contexte auraient été adéquats pour déclarer une redemande à saut.

Le répondant possède 10 PH, dont le *Complément*, et 2 PL. Sa main peut être classée comme maximale car elle se réévalue à 12 PP même à Sans-Atout. Le répondant peut donc **répéter à saut** au tour suivant car sa couleur est sixième spécifiée. À noter que si la couleur avait été cinquième ou sixième non spécifiée, le répondant aurait redéclarer *2 PIQUES* pour décrire ce genre de main maximale.

Maintenant, c'est obligatoire pour l'ouvreur de répondre spécifiquement à le *REDEMANDE À SAUT* du répondant. Il détient un singleton intéressant qu'il peut laisser entrevoir en redéclarant à **SANS-ATOUT**, ce qui décrit un soutien partiel valable (V. **Pr. 3.9:5.2**). Par contre, il doit auparavant réévaluer son pointage sans tenir compte des couleurs courtes; ce qui donne 14 HL/PP. L'ouvreur affirme donc son soutien partiel à **3 SA**.

Les 12 HL/PP du répondant ne peuvent produire mieux qu'un pointage potentiel de 26 points selon l'information de l'ouvreur (il a décrit une main minimale). Le répondant peut et doit décider de la nature du contrat; sa distribution très débalancée recommande bien entendu de jouer une manche à l'atout, donc à **4 Coeurs**.

9.1 -62 *Ch.3* p. 345

«Bridge Standard International» https://canadabridge.org

L'ouvreur peut maintenant réévaluer sa main en tenant compte de l'atout, ce qui procure 17 PP en prenant pour acquis que seule la Dame de Trèfle est perdante. Il peut théoriquement inviter au chelem seulement (et non au Grand chelem) car le pointage combiné plancher étant de 17 PP + 13 PP. Le *mode Contrôle* n'est plus possible et le mode Interrogatif n'est pas utile et la convention *4 SA BLACKWOOD* exige normalement la connaissance d'un pointage plancher de 33 PP ainsi que deux autres conditions (atout et arrêts adéquats, V. Ch. 8).

Par contre, ce n'est pas interdit de l'utiliser s'il n'y a pas de danger que la confusion s'installe et que les enchères s'emballent. Ici, pour l'ouvreur, il est primordial de connaître le nombre total d'As étant donné que l'ouvreur détient un Contrôle de niveau 4 dans les trois autres couleurs tout en ayant trop de levées perdantes. Il peut donc gager 4 SA *Blackwood*.

Le répondant déclare 5 Carreaux pour affirmer un seul As.

L'ouvreur conclut alors les enchères à 5 Coeurs.

<u>9.1</u> -63 *Ch.3* p. 346

«Bridge Standard International» https://canadabridge.org

